



Organización de los  
Estados Americanos  

---

Más derechos para más gente

# RAPPORT ANNUEL 2015

---

COMMISSION INTERAMÉRICAINÉ DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS  
CITEL

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ ANALYTIQUE</b> .....	<b>2</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL</b> .....	<b>3</b>
2.1 <i>Objectifs et fonctions de la CITEL</i> .....	3
2.2 <i>Membres et participants</i> .....	4
2.3 <i>Structure de la CITEL</i> .....	5
<b>3. ACTIVITÉS DE LA CITEL</b> .....	<b>6</b>
3.1 <i>VIe Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL de la CITEL</i> .....	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
3.2 <i>Comité Directeur Permanent de la CITEL (COM/CITEL)</i> .....	6
3.3 <i>Comité Consultatif Permanent I: Télécommunications/TIC</i> .....	8
3.4 <i>Comité Consultatif Permanent II: Radiocommunications</i> .....	12
<b>4. SOMMET DES AMÉRIQUES</b> .....	<b>16</b>
<b>5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT</b> .....	<b>17</b>
5.1 <i>Amélioration des procédures de la CITEL</i> .....	17
5.2 <i>Représentation de la CITEL dans d'autres forums</i> .....	17
<b>6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DES SEXES DANS LES TRAVAUX DE LA CITEL</b> .....	<b>21</b>
<b>7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX</b> .....	<b>22</b>
<b>8. STATUT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES PARRAINÉES PAR LA CITEL</b> .....	<b>25</b>
8.1 <i>Convention de Lima</i> .....	25
8.2 <i>Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)</i> .....	26
8.3 <i>Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)</i> .....	27
<b>9. ACTIVITÉS DE FORMATION PARRAINÉES PAR L'OEA/CITEL</b> .....	<b>27</b>
<b>10. BUDGET DE LA CITEL</b> .....	<b>30</b>
10.1 <i>Budget et application pour l'année 2015</i> .....	30
10.2 <i>Budget pour l'année 2015</i> .....	30
10.3 <i>Bourses</i> .....	30
10.4 <i>Fonds externes</i> .....	31
<b>11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2015</b> .....	<b>32</b>
<b>12. RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE L'OEA</b> .....	<b>33</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>37</b>
A. <i>Membres associés</i> .....	37
B. <i>Liste des réunions tenues au cours de 2015</i> .....	37
C. <i>Résultats quantifiables de la CITEL pour l'année 2015</i> .....	37
D. <i>Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2015</i> .....	37

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'année 2015 riche en succès pour la CITELE. Se distingue particulièrement le succès de la préparation des propositions interaméricaines pour la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015. Le Comité consultatif permanent II élabore les différents points de l'ordre du jour depuis 2013, ce qui a permis aux États membres d'assister à la Conférence en ayant une grande connaissance des questions et des alternatives et s'est révélé une région forte qui a su comment parvenir à un consensus sur des questions essentielles. La CITELE se distingue comme étant la seule organisation représentant les Amériques lors des négociations qui se déroulent au sein des conférences et assemblées de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

En outre, les comités consultatifs ont progressé de manière décisive sur les questions de la bande large ; la création de guides pour divers sujets, parmi lesquels nous soulignons la création ou la mise à jour des accords pour l'utilisation du spectre dans les domaines de la coordination et l'esquisse de plusieurs rapports sur des questions prioritaires pour le développement des télécommunications, technologies de l'information et des communications dans la région.

## 1. INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel est publié en vertu des dispositions de l'alinéa f de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17 du Statut de la CITEL. Son contenu est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-0/97) pour l'élaboration des rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le présent rapport couvre inclusivement la période qui s'achève le 31 décembre 2015.

## 2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été instituée par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-0/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITEL détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

### 2.1 Objectifs et fonctions de la CITEL

#### Objectifs

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (ci-après télécommunications/TIC), y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent en faveur du développement durable et soutenable.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications/TIC adéquates, qui contribuent au processus de développement intégré dans la région, en particulier dans les zones insuffisamment desservies.
- c. Organiser, promouvoir et évaluer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications/TIC dans les Amériques.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les autres organisations de normalisation pertinentes.
- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs, en établissant l'ordre de priorité des besoins des pays en développement.
- f. Préconiser l'amélioration et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles en vue de la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et l'exploitation des réseaux des réseaux de télécommunications/administratives TIC des États membres de la CITEL.
- g. Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords formels entre les gouvernements

- des États membres de l'organisation, relatives à la planification, l'installation et l'entretien des systèmes de télécommunications/TIC dans le continent américain.
- h. Promouvoir et encourager l'étude et la diffusion de l'impact sur l'environnement et le changement climatique de la télécommunication et ses liens avec les TIC, en accord avec les politiques mises au point par l'UIT et autres organes compétents en la matière.
  - i. Promouvoir l'harmonisation, un accès équitable et une utilisation efficace du spectre radioélectrique par les États membres, tout en prêtant une attention particulière aux besoins des pays en développement.
  - j. Promouvoir et stimuler l'utilisation et l'appropriation des télécommunications TIC dans le continent, en particulier des femmes, des filles et des personnes ayant des besoins spéciaux.
  - k. Stimuler le renforcement des capacités au sein des États membres de la CITELE pour mieux atteindre ses objectifs.

## **Fonctions**

- a. Agir en tant que principal organe consultatif de l'organisation pour toutes les questions liées aux télécommunications/TIC dans le continent américain.
- b. Promouvoir ou entreprendre des études et des programmes qui permettent d'atteindre le développement durable des télécommunications/TIC.
- c. Recueillir et diffuser parmi les États membres de l'Organisation des informations pertinentes à la réalisation des objectifs de la CITELE, ainsi que toute autre information qui pourrait être d'intérêt, y compris les résultats des travaux de la Commission.
- d. Maintenir un contact permanent avec les divers organismes, gouvernementaux, internationaux ou non, en matière de télécommunications/TIC et promouvoir une coopération mutuelle ainsi que la coordination de leurs activités avec les États membres de l'organisation
- e. Analyser, proposer et mettre en œuvre diverses formes de financement qui prennent en charge les plans et les projets approuvés.
- f. Étudier les aspects techniques, juridiques, économiques, politiques ainsi que la réglementation des télécommunications/TIC pertinentes pour la région.
- g. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications/TIC aux gouvernements des États membres de la CITELE, prenant en compte ceux effectués par l'UIT, ainsi que d'autres organisations appropriées.
- h. Considérer les questions relatives à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications/TIC, que lui confie l'Assemblée générale et le Sommet des Amériques.
- i. Promouvoir le développement de nouvelles applications qui stimulent l'inclusion des pays de la région dans la société de la connaissance.
- j. Identifier des mécanismes pour encourager la participation de tous les États membres aux réunions de la CITELE, et pour augmenter le nombre de membres associés.
- k. Promouvoir la coordination des postes au sein des États membres lors de différentes conférences, réunions et forums internationaux de télécommunications/TIC.

## **2.2 Membres et participants**

Tous les États membres de l'organisation sont également membres de la CITELE.

Les organisations et entités suivantes peuvent participer en qualité d'observateurs :

- a. Les observateurs permanents de l'Organisation.

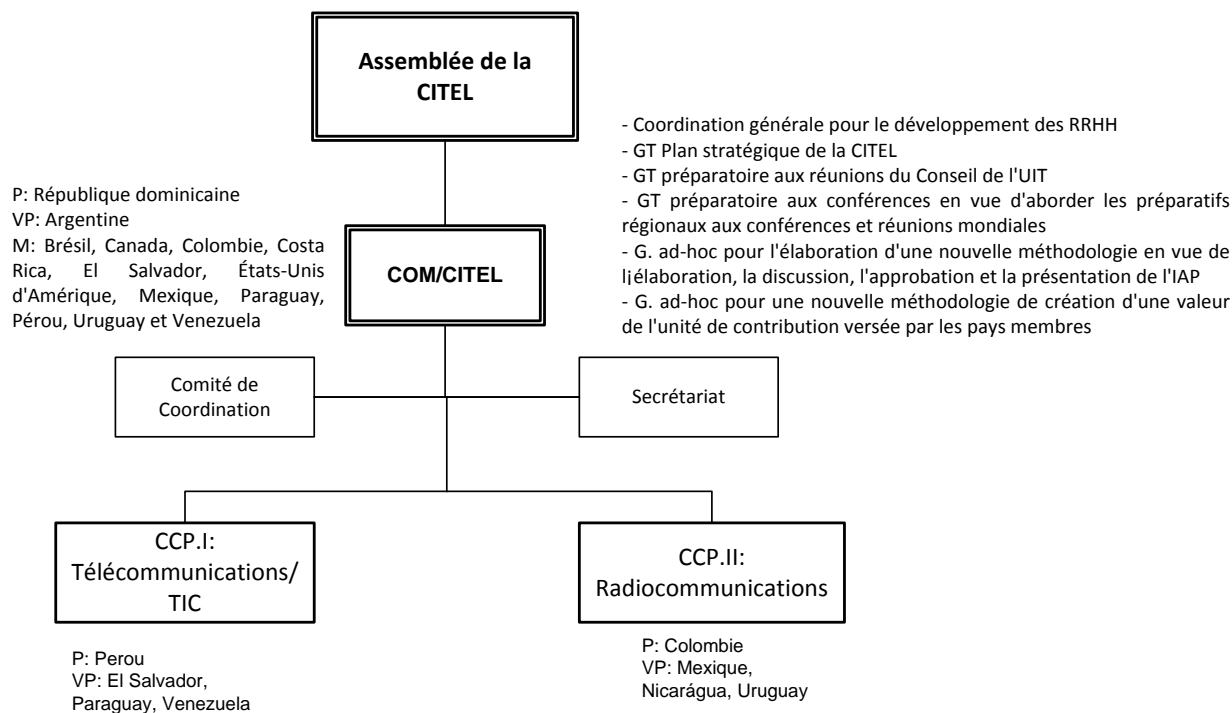
- b. Les États non membres de l'Organisation qui ont sollicité leur participation auprès de la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
- b. Les États non membres de l'Organisation qui ont sollicité leur participation auprès de la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
- d. Los organismos especializados interamericanos y las entidades de l'Organisation ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux interaméricains.
- e. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées.
- f. Les organismes internationaux ou nationaux qui sont parties aux accords ou ententes qui établissent des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque dans ces accords ou arrangements est prévue la participation d'observateurs.
- g. Los agencias y organizaciones internacionales, regionales, sub-regionales y nacionales qui développent des activités de télécommunications/TIC dans la région qui ont sollicité leur participation auprès de la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
- h. les membres associés des comités consultatifs permanents.

Le statut de CITEL permet à toute entité, organisation ou institution académique ou industrielle, liée aux télécommunications/TIC et qui jouit d'un statut juridique dans l'un des États membres et moyennant l'approbation dudit État membre, ou bien dans un État non membre et moyennant l'approbation de trois États membres de la CITEL, de participer à titre de membres associés aux Comités consultatifs permanents. À partir du 1er janvier 2011 et jusqu'au 1er janvier 2015, les membres associés cotisent une quote-part annuelle minimale de US\$3 500 (CITEL RES. 77 (VI-14)) pour chaque Comité consultatif Permanent auquel ils participent. Lors de la 6e réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL, il a été convenu d'augmenter la contribution annuelle minimale à US\$3 500 (CITEL RES. 77 (VI-14)) à partir du 1er janvier 2015. Les membres associés peuvent participer pleinement, avec voix, mais sans droit de vote, sur les activités du Comité sélectionné, peuvent présenter des documents techniques et recevoir les documents du Comité concerné, de ses groupes de travail et groupes Ad Hoc. La CITEL comptait à la date du 31 décembre 2015 116 membres associés. L'annexe A contient une liste complète des membres associés.

### **2.3 Structure de la CITEL**

La structure de la CITEL, à partir de la sixième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL est la suivante :

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent (COM/CITEL)
- Comité de coordination
- Comités Consultatifs Permanents (CCP):
  - Comité consultatif permanent I: Télécommunications/Technologies de l'information et de la communication (TIC) (CCP.I)
  - Comité consultatif permanent II : Radiocommunications (CCP.II)
- Secrétariat



Le Comité de coordination ne s'est pas réuni en 2015. Les Comités consultatifs permanents (CCP) offrent des conseils sur les questions relevant de leurs domaines de compétence respectifs. Les Comités établissent des groupes de travail et des groupes Ad Hoc lorsqu'ils sont nécessaires à l'analyse des sujets présentant un intérêt particulier. Il existe actuellement 12 groupes de travail qui couvrent divers aspects des télécommunications et de radiocommunications et des rapports sont également produits sur les questions prioritaires pour la région.

### 3 ACTIVITÉS DE LA CITELE

La liste des réunions tenues au cours de l'année 2015 figure à l'annexe B. À l'Annexe C figure une liste des résultats quantifiables de la CITELE pour l'année 2015 et l'annexe D présente une liste des résolutions, recommandations et décisions adoptées par les Commissions en 2015.

#### 3.1 Comité Directeur Permanent de la CITELE (COM/CITELE)

##### Autorités

Président : M. Gedeón Santos (République dominicaine)  
 Vice-président M. Nicolas Karavaski (Argentine)

Le Comité directeur permanent constitue l'organe exécutif de la CITELE et se réunit en général une fois par an.

La **XXXe Réunion du COM/CITEL** s'est tenue à Washington, DC, États-Unis d'Amérique, les 16 et 17 mars 2015. Son ordre du jour était axé sur le choix de la liste des candidats au poste de Secrétaire exécutif (ve) la CITEL. Lors de cette réunion conformément aux discussions et besoins perçus, a été constitué un Groupe Ad Hoc en vue de déterminer une nouvelle méthodologie pour l'établissement de la valeur de l'unité d'apport d'abonnement par les membres associés à la CITEL qui présenterait une étude lors de la XXXIe Réunion du COM/CITEL.

À la suite de la XXXe Réunion du COM/CITEL, le 18 mars, s'est tenue une **table ronde entre les administrations de la CITEL sur le thème « Activités de suivi du SMSI 2015 + 10 »**, afin de fournir des mises à jour pertinentes - dans la perspective des Amériques - en ce qui concerne les questions de suivi du SMSI + 10 pour les aider dans leur démarche de participation aux activités correspondantes. En particulier, a été examiné l'état d'avancement des travaux de l'Union internationale des télécommunications en ce qui concerne la révision du SMSI + 10 ; le Forum du SMSI, les travaux de la Commission sur la Science et la technologie pour le développement de l'Organisation des Nations Unies (CSTD) ; L'ICANN et les activités de l'IGF.

De même, les réunions préparatoires virtuelles suivantes se sont tenues pour faire avancer les travaux des groupes correspondants :

1. Première Réunion virtuelle du Groupe de travail préparatoire aux Réunions du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (20 janvier 2015 11 h 00 (HNE))
2. Session virtuelle pour l'examen de la commémoration du 150e anniversaire de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (4 février 2015 10 h 30 (HNE))
3. Réunion virtuelle pour la préparation de la réunion du COM/CITEL XXX (Washington, DC, États-Unis d'Amérique, 16 et 17 mars 2015) (10 mars 2015 11:00 (HNE)).
4. Deuxième Réunion virtuelle du Groupe de travail préparatoire aux Réunions du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (9 avril 2015 12 h 30 pm (HAE))
5. Troisième Réunion virtuelle du Groupe de travail préparatoire aux réunions du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (7 mai 2015 11 h 00 (HAE))
6. Session virtuelle du Groupe Ad Hoc pour l'élaboration d'une nouvelle méthodologie en vue de la discussion, l'approbation et la présentation de propositions interaméricaines (4 novembre 2015, 14 h 30 (HNE)).
7. Deuxième Session virtuelle du Groupe Ad Hoc pour l'élaboration d'une nouvelle méthodologie en vue de la discussion, l'approbation et la présentation de propositions interaméricaines (10 novembre 2015, 14 h 30 (HNE)).
8. Session virtuelle du Groupe de travail du COM/CITEL chargé de réviser et de proposer des mises à jour au Statut et au Règlement, concernant la participation à distance aux réunions de prise de décisions de la CITEL (11 novembre 2015 à 10 h 00 (HAE))
9. Première Session virtuelle du Groupe Ad Hoc en vue de déterminer une nouvelle méthodologie pour l'établissement de la valeur de l'unité d'apport d'abonnement par les membres associés à la CITEL (18 novembre 2015, 14 h 30 (HNE))

La **31e Réunion du COM/CITEL** a eu lieu à Santo Domingo, République dominicaine, les 7 et 8 décembre 2015. Parmi les sujets approuvés figurent :

- Raisons pour l'appel du « Concours scolaire sur Comment les télécommunications/TIC peuvent-elles contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans la région des Amériques? » Par le biais de ce concours, la CITEL souhaite promouvoir et encourager les étudiants de la région des Amériques à exposer leurs idées et visions sur la manière dont les télécommunications/TIC peuvent changer la vie des gens et de leurs communautés et/ou des pays



grâce à l'innovation ainsi que dans l'accélération du développement économique et social. Le lancement de l'appel à propositions s'effectuera le 1er février 2016 et la notification au gagnant se fera le 1er septembre 2016.

- Considérant que la participation de la région des Amériques dans diverses positions de choix de l'Union internationale des télécommunications (UIT) n'a pas été favorable lors des récentes élections, a été adopté l'engagement de Saint-Domingue, selon lequel les États membres conviennent d'établir des mécanismes appropriés pour définir des applications et modalités de soutien aux candidats de la région tout au long de la campagne de promotion et avant les élections, tenant compte des intérêts de chaque administration de la CITELE et dans le cadre d'un consensus absolu.
- Plan de travail du Groupe de travail préparatoire aux conférences AMNT, CMDT et CMTI du CCP.I. en vue de la préparation de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16) de 2016.
- Initiative « Série de publications thématiques de la CITELE » pour le développement et la publication des informations et recommandations sur les meilleures pratiques en ce qui concerne les politiques publiques et le cadre réglementaire des télécommunications/TIC, ayant comme objectif la publication d'au moins une étude par an.
- Les États membres ont été invités à participer activement aux activités de la CITELE associées à la mise en œuvre des mandats de l'action du septième Sommet des Amériques et à soumettre à la Coordination nationale du Sommet des Amériques, les documents émanant des différentes réunions et activités de la CITELE, reflétant l'impact et l'état d'avancement de la mise en œuvre des mandats visés, en particulier, ceux qui concernent l'accès à la bande large et l'investissement dans la structure à bande large.

### 3.3 Comité Consultatif Permanent I: Télécommunications/TIC (CCP.I)

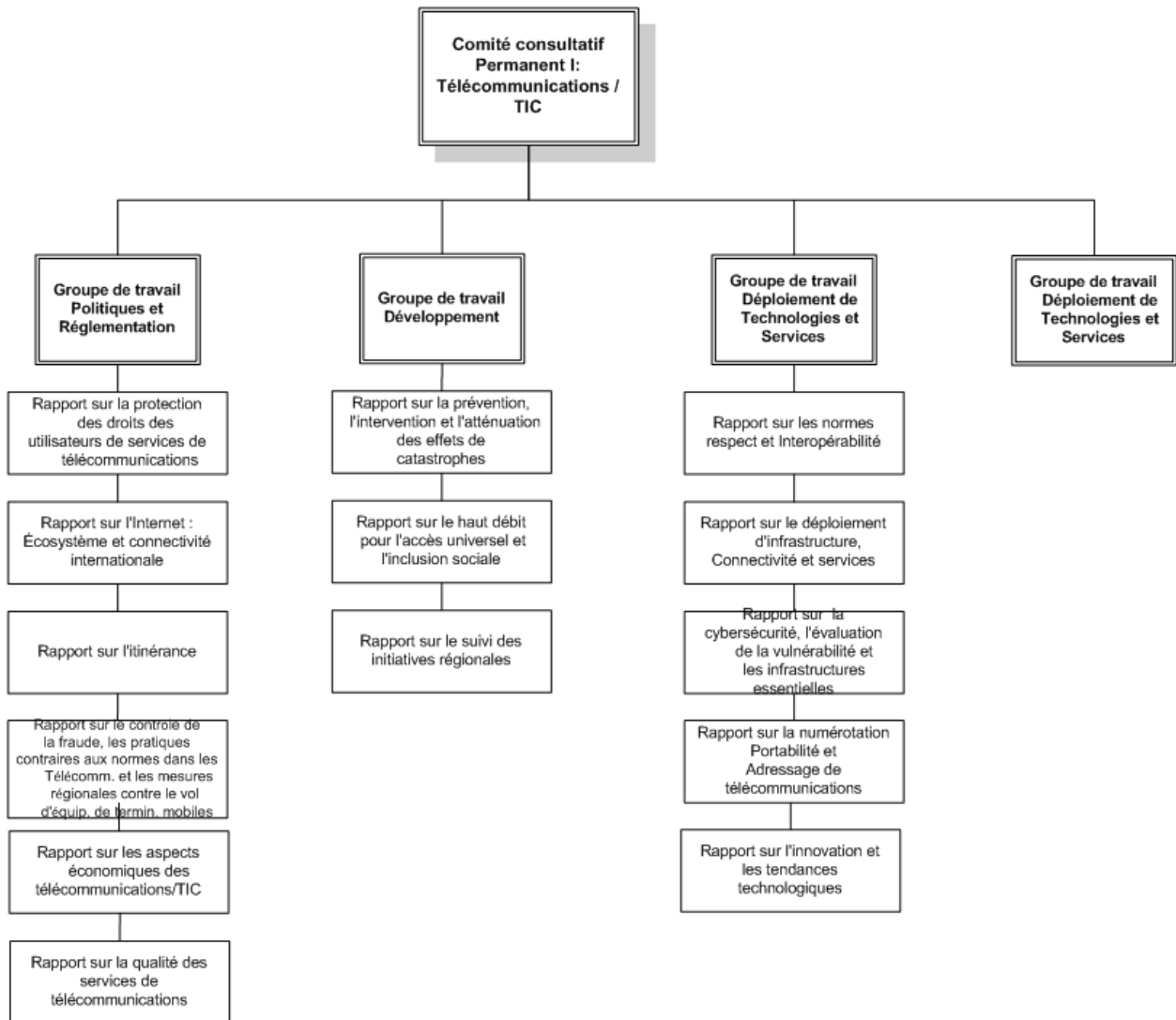
#### Autorités :

Président : M. Gonzalo Martín Ruiz Díaz (Pérou)  
Vice-présidents : M. Mauricio Herrera López (El Salvador)  
M. Edgard Eduardo Rodas Abarca (El Salvador)  
Mme. Teresita Palacios (Paraguay)  
M. William Castillo Bolle (Venezuela)

Vice-présidents suppléants: Mme. Mariana Calderón (Venezuela)

Le Comité consultatif Permanent I (CCP.I) agit en tant que Comité consultatif de la CITELE en matière de télécommunications/technologies de l'information et des communications (TIC), en particulier sur les questions liées aux politiques des télécommunications/TIC, à la normalisation, la cybersécurité, aux questions internationales de politique publique liées à l'Internet, les aspects réglementaires, dans la mesure où ces questions impliquent des réseaux de télécommunications ou d'infrastructure des TIC, le service universel, le développement socio-économique, l'environnement et le changement climatique, le développement des infrastructures et des nouvelles technologies.

Deux réunions ont eu lieu en 2015 : La **XXVIe Réunion du CCP.I** à Cusco (Pérou), du 26 au 29 mai 2015 et la **XXVIIe Réunion du CCP.I** à Washington, DC, États-Unis d'Amérique, du 22 au 25 septembre 2015. En outre, s'est tenue une réunion virtuelle du Rapporteur spécial sur les aspects économiques des télécommunications/TIC, le 10 avril à 13h 00 (HAE).



### Principales initiatives en cours et nouvelles activités :

- Politiques et règlement :** Elle encouragera la discussion et l'échange d'informations sur les questions réglementaires et politiques découlant de l'environnement existant et évoluant des télécommunications/TIC, liées à la protection des droits des utilisateurs et des consommateurs, les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet, l'itinérance mobile internationale, la qualité du service et la qualité perçue, les aspects économiques des services de télécommunication, la bande large, la fraude et les pratiques contraires aux normes, ainsi que le contrôle et la supervision des services, entre autres, afin d'élaborer des études, rapports, recommandations, résolutions et recommandations de bonnes pratiques à l'intention des États membres.

- **Développement** : L'identification d'actions spécifiques visant à réduire la fracture numérique et à stimuler l'universalisation des télécommunications/TIC, promouvoir l'intégration de l'infrastructure des télécommunications/TIC, afin de promouvoir l'inclusion sociale de la population pour leur développement économique, social et culturel ; compte tenu des autres utilisations, télécommunications/TIC et de son impact sur l'environnement, au vu du suivi et de la mise en œuvre des initiatives régionales de l'Union internationale des télécommunications (UIT).
- **Technologies et services**: L'accent sera mis sur les aspects techniques des services de télécommunications/TIC, afin d'encourager leur utilisation, en tenant compte des aspects tels que la conformité et l'interopérabilité, l'interconnexion, la convergence, la cybersécurité, la numérotation, les services, applications et infrastructures.
- **Préparation et suivi pour l'AMNT, la CMTI et la CMDT** : Seront coordonnés les préparatifs régionaux à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI) et la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) de l'UIT, y compris l'élaboration de propositions interaméricaines (IAP) et de positions communes, ainsi que les consultations interrégionales à conduire en prévision de telles activités et le suivi à effectuer pour leurs résultats.

En 2015, les activités suivantes ont eu lieu:

- Début des études à haute priorité pour la région telles que:
  - L'Étude sur les caractéristiques et les conditions régissant la fourniture de l'itinérance internationale ;
  - Politiques pour promouvoir le déploiement et la construction d'infrastructures de télécommunications ;
  - Collection de cas de pratiques anticoncurrentielles et concurrence déloyale dans les services de télécommunications ;
  - Applications et contenus pour l'inclusion sociale ;
  - Durabilité des projets d'accès universel ;
  - Plan régional d'action qui vise à développer des lignes d'action et de mécanismes en vue de parvenir à l'autonomisation des jeunes dans le cadre de l'utilisation et le développement des télécommunications/TIC pour contribuer à son développement, et qui à leur tour, contribueront au développement économique, social et politique régional ;
  - Services à large bande pour l'inclusion sociale et le rôle des infrastructures dorsales nationales ;
  - Manuel de recommandations de meilleures pratiques réglementaires pour lutter contre l'importation, le matériel de marketing, et/ou l'utilisation de récepteurs de télévision par satellite de signaux non autorisés ;
  - Lignes directrices et meilleures pratiques pour les stratégies de transition IPv6 ;
  - Droits des utilisateurs de services de télécommunications ;
  - Mesures régionales de lutte contre la prolifération des appareils qui sont contrefaits, non conformes aux normes et non homologués ;
  - Politiques adoptées en ce qui concerne le fonctionnement de l' OMVs ;
- Approbation des documents réglementaires coordonnés sur recommandation de l' UIT-T G. 9701, « Accès rapide aux bornes de l'abonné - la spécification de la couche physique » et sur la recommandation de l' UIT-T, H.265 "Encodage de vidéo très efficace » ;

- Approbation d'un programme pour le développement des visites techniques sur des sujets liés à la protection des droits des consommateurs ;
- Recommandation sur les activités des fournisseurs de l'infrastructure passive ;
- Début de la préparation de la normalisation mondiale des télécommunications Assemblée (AMNT) en 2016 avec l'approbation d'un projet de proposition interaméricaine ;
- Recommandation concernant la neutralité technologique, où il est demandé de ne pas exiger, conditionner ou pratiquer une discrimination déraisonnable contre une technologie quelconque pour la réalisation d'enregistrements et/ou l'octroi de titres de qualification liée à la fourniture de services de télécommunications, tout en conservant les conditions de qualité et d'égalité pour les utilisateurs.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les séminaires, ateliers et réunions d'information suivantes ont eu lieu en 2015:

Cours/Atelier/Séminaire	Présentateur/Date/Lieu
Atelier conjoint avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur les « Communications d'urgence » De la préparation jusqu'à l'action régionale »	25 mai 2015, Cusco, Pérou
Séminaire sur les « Méthodologies visant à mesurer le degré de satisfaction des utilisateurs des services de télécommunications »	28 mai 2015, Cusco, Pérou, pendant les sessions du groupe de travail sur les politiques et la réglementation
Sécurité dans le DNS : Sujets d'actualité	Carlos Alvarez, ICANN 23 juillet 2015 (espagnol, anglais, portugais) 14 h 00-15 h 00 (EDT) En ligne
Solution d'interconnexion IXP	Oscar Messano, Rapporteur du sujet sur le groupe de travail sur les politiques et la réglementation (GTPR). 25 août 2015 (espagnol) 11 h 00 (EDT) En ligne
Forum régional de normalisation (FRN) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour les Amériques	21 septembre 2015, Washington DC, États-Unis d'Amérique
Internet des objets	Salvador Crespo, SVP des canaux AIGSG Corp. 13 octobre 2015, (espagnol) 11 h 00 (EDT) En ligne
Architecture de l'Internet - Introduction et description de l'écosystème des organisations	Christian O'Flaherty, Internet Society (ISOC) 14 octobre 2015, (espagnol) 15 h 00 (EDT) En ligne
Interaction entre les principaux protocoles utilisés sur l'Internet	Carlos Martinez, LACNIC 21 octobre 2015, (espagnol) 15 h 00 (EDT) En ligne
Échange de trafic (Peering, Transit, IXP)	Christian O'Flaherty, Internet Society (ISOC) 28 octobre 2015, (espagnol) 15 h 00 (EDT) En ligne

Quatre séminaires sont prévus pour 2016 sur les thèmes suivants :

Réunion	Date/Lieu
Atelier virtuel conjoint UIT - CITEC « Stratégies globales contre le vol des appareils mobiles »	16 mars 2016, en ligne
Séminaire « l'Internet des objets et des communications machine à machine – approches dans les Amériques »	16 mai 2016, San Salvador, El Salvador
Séminaire « Mesures de sécurité mises en œuvre par divers pays lors de l'acquisition des services mobiles prépayés »	18 mai 2016, San Salvador, El Salvador [date à confirmer - sessions du groupe de travail sur les politiques et la réglementation]
Séminaire « Meilleures pratiques réglementaires en vue de lutter contre la fraude à la réception des signaux de TV par satellite par abonnement »	19 mai 2016, San Salvador, El Salvador [date à confirmer - sessions du groupe de travail sur les politiques et la réglementation]

### 3.4 Comité Consultatif Permanent II: Radiocommunications (CCP.II)

#### Autorités :

Président : M. Diego Molano Vega (Colombie)

Président suppléant : M. Franklin Merchán (Colombie)

Vice-présidents: M. Fernando Carrillo Valderrama (Mexique)

M. José de Jesús Arias Franco (Mexique)

Mme. Celina Delgado (Nicaragua)

M. Gabriel Lombide (Uruguay)

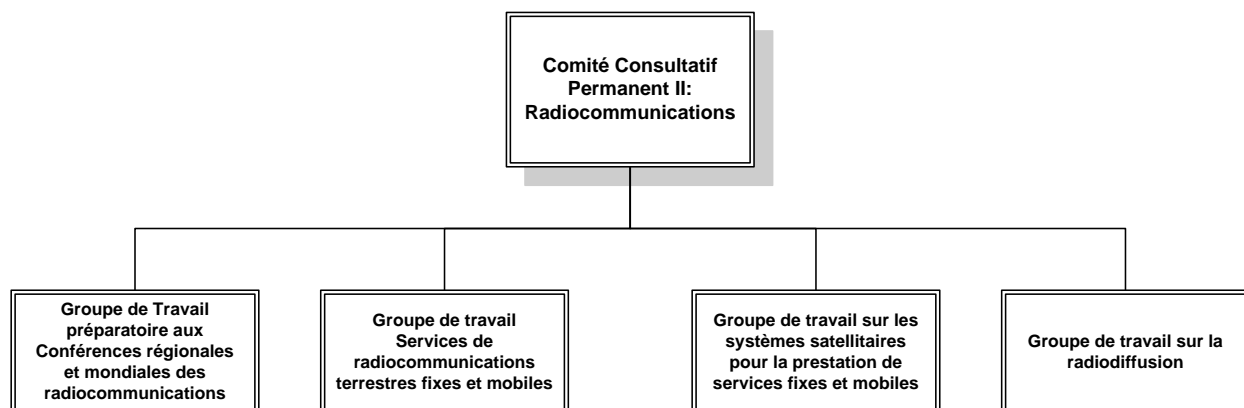
Vice-présidents suppléants : M. Juan Carlos Morales (Nicaragua)

M. Héctor Budé (Uruguay)

Le Comité consultatif Permanent II (CCP.II) agit à titre de Comité consultatif de la CITEC, en promouvant la planification, la coordination, l'harmonisation et une utilisation efficace du spectre radioélectrique, ainsi que des orbites de satellites géostationnaires et non géostationnaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.

La **XXVe Réunion du CCP.II** s'est tenue à Medellín, Colombie, du 23 au 27 février 2015 et la **XXVIe Réunion du CCP.II** à Ottawa, Canada, du 17 au 21 août 2015. Les réunions virtuelles suivantes en préparation de la CMR-15 ont également eu lieu:

Cours/Atelier/Séminaire	Présentateur/Date/ Lieu
Préparatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications	Philippe Aubineau Union Internationale des télécommunications 17 juin 2015 (anglais) En ligne
Préparatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications SGT-1 FIXE ET MOBILE	Marco Antonio Escalante (Coordonnateur) 23 juin 2015 (espagnol) 11 h 00 (EDT) Joseph Costa (Coordonnateur suppléant) 28 juillet 2015 (anglais) 11 h 00 (EDT) En ligne
Préparatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications SGT-2 RADIOLOCALISATION, AMATEURS, MARITIME ET AÉRONAUTIQUE	Jonathan Williams (Coordonnateur) 2 juin au 1er juillet 2015 (anglais) 13 h 00 (EDT) En ligne
Préparatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications 2015: SGT-3 SCIENCE SPATIALE ET SMS	Tarcisio Bakaus (Coordinateur) 14 juillet 2015 (anglais) 11 h 00 (EDT) En ligne
Préparatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications 2015: SGT-4 FSS & NORMES SATELLITAIRES	Jerry Conner (Coordinateur) 30 juin 2015 (anglais) 11 h 00 (EDT) En ligne
Préparatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications 2015: SGT-5 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, PROCHAINS ORDRES DU JOUR ET AUTRES POINTS	Carmelo Rivera (Coordinateur) 15 juillet 2015 (espagnol) 11 h 00 (EDT) 16 juillet 2015 (anglais) 11 h 00 (EDT) En ligne



### Principales initiatives en cours et nouvelles activités :

- Assemblée mondiale de la radio (AR) et Conférence mondiale de la Radio (CMR) :** Des propositions interaméricaines sont formulées sur les questions de radiocommunication et de radiodiffusion prévues dans les conférences mondiales et régionales convoquées sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'Assemblée des radiocommunications a examiné des stratégies à mettre en œuvre sur le thème de la radiodiffusion. Lors de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR), le traité international dénommé Règlement des

radiocommunications qui régit l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites satellitaires a été examiné. Les prochaines réunions auront lieu en 2019 et il est impératif de commencer les études en 2016 en raison de la complexité technique et réglementaire des thèmes y afférents.

- **Services de radiocommunications mobiles et fixes :** L'état actuel de l'utilisation des radiofréquences, en particulier dans la région des Amériques, est identifié dans l'élaboration de résolutions et recommandations qui permettent l'harmonisation de l'utilisation du spectre destiné aux services de radiocommunications mobiles et fixes. Des lignes directrices et des exigences harmonisées concernant l'utilisation et le partage du spectre des fréquences, y compris le multiplexage des fréquences.
- **Systèmes satellitaires pour la prestation des services fixes et mobiles :** L'analyse de la mise en œuvre des systèmes satellitaires dans la région, tenant compte, entre autres, des aspects suivants : utilisation du spectre des fréquences radioélectriques ; critères possibles pour le partage des bandes de fréquences pour l'interopérabilité des systèmes satellitaires, d'autres services et des procédures de coordination conformes à ceux du secteur des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R).
- **Radiodiffusion:** Parmi les mandats confiés figurent : l'identification de l'état actuel de l'utilisation des radiofréquences, en particulier dans les Amériques, pour l'harmonisation de l'utilisation du spectre des services de radiodiffusion (radio et télévision) ; la promotion parmi les membres de l'introduction des nouvelles technologies de radiodiffusion, la coordination et l'harmonisation des procédures ainsi que l'analyse des normes et aspects opérationnels liés aux réseaux et services de radiodiffusion en fonction des besoins socio-économiques, technologiques et de formation de chaque pays.

Au cours de 2015 les activités suivantes ont eu lieu:

- Recommandation et début de l'Étude sur les mesures visant à empêcher l'importation, la commercialisation et l'utilisation des équipements de réception avec la possibilité de déchiffrer les signaux de systèmes de TV par satellite par abonnement sans l'autorisation appropriée ;
- Établissement de lignes directrices pour la mise en place ou l'actualisation des accords pour l'utilisation du spectre dans les domaines de la coordination ;
- Recommandations techniques pour la compatibilité du service de radiodiffusion de la télévision terrestre numérique (TTD) UHF moins 698 MHz pour les systèmes du service mobile terrestre dans la bande de 698 MHz à 806 MHz ;
- Analyse de la situation des stations terriennes du service fixe par satellite qui fonctionnent en bande C, dans le but d'entamer les procédures de coordination, de notification et d'enregistrement visées aux articles 9 et 11 du Règlement régissant les radiocommunications visant à assurer leur protection et leur reconnaissance internationale.
- Approbation d'une proposition multinationale pour l'Assemblée des radiocommunications de 2015 y de 231 propositions interaméricaines pour la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15). Il convient de signaler qu'au cours du mois de la durée de la Conférence mondiale des radiocommunications, la communauté virtuelle de l'OEA a servi de base pour un minimum de 630 communications au bénéfice de 198 utilisateurs inscrits. Parmi les propositions pour la CMR-15 figurent des sujets tels que :
  - Identification des bandes de fréquences supplémentaires pour les communications à large

bande mobile afin de satisfaire la demande croissante du spectre pour les services mobiles à large bande. Les administrations et l'industrie peuvent maintenant se concentrer sur le développement des technologies nécessaires conformément au calendrier pour la mise en œuvre des télécommunications mobiles internationales (IMT-2020).

- Nouvel octroi au service de radioamateurs qui permettra des communications stables à des distances différentes, pour son usage particulier en services de communications en cas de catastrophes et aux fins d'opérations de secours.
- Le spectre de la gamme de fréquences 694-894 MHz a été identifié en vue de faciliter la communication à haut débit mobile pour protéger le public et les secours aux sinistrés (PPDR), comme la police, les services d'incendie, l'ambulance et les équipes d'intervention en cas de catastrophes et la protection de la recherche et de sauvetage a renforcée par l'intermédiaire de systèmes de Cospas-Sarsat.
- Approbation de nouvelles puissances dans la gamme de fréquences 7 et 8 GHz pour les futures missions d'exploration des services satellitaires d'observation terrestre. Octroi de fréquences au service mobile aéronautique par satellite pour le suivi des vols de l'aviation civile mondiale de façon à améliorer la sécurité.
- Les règlements et les attributions de fréquences devaient permettre un nouveau système d'identification automatique (AIS) pour améliorer les radiocommunications maritimes. Les nouvelles applications pour l'échange de données, utilisant cette technologie sont destinées à améliorer la sécurité de la navigation.
- Approbation de l'attribution du spectre pour le radar de la voie de la voiture pour éviter les collisions et améliorer la sécurité des véhicules par le biais de la réduction des accidents de la circulation.
- Il a été décidé de faciliter le déploiement mondial de terrassement de stations à 19-7-20, bandes de fréquences de 2 GHz et 29,5-30, 0 GHz pour fournir une connectivité globale du haut débit à la communauté des transports. Les stations terriennes à bord de bateaux, trains et avions en mouvement, pourront communiquer avec plusieurs satellites à haute puissance.
- Enfin, la CMR-15 permettra ICAO d'élaborer des normes internationales pour les systèmes de l'avion sans pilote (UAS) et d'identifier les conditions réglementaires qui peuvent s'appliquer à ces systèmes à l'échelle internationale.

#### - **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les séminaires, ateliers et réunions d'information suivantes ont eu lieu en 2015:



Cours/Atelier/Séminaire	Présentateur/Date/Lieu
Session virtuelle de diffusion d'informations sur les télécommunications mobiles internationales TMI)	José Costa, Coordonnateur du CCP.II de l'IMT 21 avril 2015 (espagnol) et 22 avril 2015 (anglais), 11 h 00 (HAE) En ligne
Session de formation et discussion virtuelle sur le logiciel RJ81	Union Internationale des télécommunications 4 août 2015 (anglais) et 5 août 2015 (espagnol) En ligne

Pour 2016, il est prévu d'effectuer :

Réunion	Date/Lieu
Session de formation et discussion virtuelle CITEL-UIT relative à la procédure de notification électronique au Bureau des radiocommunications de l'UIT	23 et 24 mars 2016, en ligne
Atelier sur la transition vers la télévision numérique et l'avenir de la radiodiffusion	28 juin 2016 [date à confirmer- demi-journée, Bogotá, Colombie]
Atelier commun UIT-CITEL « Résultats de la CMR-15 et son impact » pour la région des Amériques	29 juin 2016 [date à confirmer- demi-journée, Bogotá, Colombie]

#### 4. SOMMET DES AMÉRIQUES

Le septième Sommet des Amériques a eu lieu à Panama City, Panama, les 10 et 11 avril 2015. Le Pérou sera le siège du Huitième Sommet des Amériques en 2018. Le thème central était "la prospérité avec équité : le défi de la coopération dans les Amériques" et les thèmes centraux étaient : l'éducation, la santé, l'énergie, l'environnement, les migrations, la sécurité, la participation civique, la gouvernance démocratique et le partenariat hémisphérique.

En plus des mandats convenus, le Panama a proposé et il y avait un accord total entre les pays participants, pour que « d'ici l'an 2025 soit considérablement amélioré l'accès de la population à l'eau potable et l'assainissement de base, ainsi que la couverture des services à large bande, et de l'enseignement moyen et technique. De même et conformément aux conditions de chaque pays, les investissements dans les infrastructures et leur efficacité devraient accroître sensiblement. » À la suite de la réunion des dirigeants privés, il a été décidé de créer un centre pour le développement des infrastructures afin d'aider les pays de la région dans ces mandats et un système interaméricain d'éducation a été créé grâce à une lettre d'intention signée par l'OEA, la BID, la Banque mondiale et la Corporación Andina de Fomento (CAF).

La mission de la CITELE consiste à faciliter et à promouvoir le développement intégral et durable des télécommunications/technologies de l'information et des communications (TIC) interopérables, innovantes et fiables dans les Amériques, en vertu des principes d'universalité, d'équité et d'abordabilité. Le rôle essentiel des télécommunications/TIC est reconnu comme permettant et accélérant le développement social, économique et durable de la région. Les travaux de la CITELE exercent un impact transversal dans tous les domaines. À souligner que, dans le domaine de la CITELE, ont été mises au point plusieurs études et recommandations sur les services à large bande et d'autres questions qui permettront d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et de l'utilisation de l'infrastructure.

Il convient de souligner qu'à la XXXIe Réunion du Comité directeur de la CITELE (COM/CITELE) (décembre 2015) a été adoptée une résolution qui invitait les États membres à participer activement aux activités de la CITELE associées à la mise en œuvre des mandats d'action du septième Sommet des Amériques et à envoyer à la Coordination nationale du Sommet des Amériques, les documents résultant des différentes réunions et activités de la CITELE, reflétant l'impact et les progrès réalisés pour l'exécution de ces mandats, en particulier, concernant l'accès à la bande large et l'investissement dans la structure à large bande.

## **5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

M. Oscar León, nouveau Secrétaire exécutif de la CITELE a pris ses fonctions le 21 septembre 2015.

À la séance du Comité exécutif Permanent de la CITELE (COM/CITELE) (tenue en décembre 2015) a été confiée au Secrétaire exécutif de la CITELE, la mission de redoubler les efforts afin de mobiliser des ressources externes pour mettre en œuvre les mandats de la CITELE et, dans les limites des ressources existantes ou de celles qui s'obtiendront, de fournir une assistance technique aux programmes, projets et activités ainsi qu'aux nouvelles initiatives dans les télécommunications/TIC, dans le but de promouvoir les objectifs stratégiques de la CITELE selon son Plan d'Action stratégique et d'aider les pays de la région dans la recherche de solutions à leurs obstacles et difficultés en vue de l'innovation sociale.

De même, au cours de ladite réunion du COM/CITELE, tenant compte du fait que la participation à distance a été reconnue par la CITELE comme un mécanisme efficace pour promouvoir une plus grande participation des États membres aux réunions de la CITELE, il a été décidé de confier au Secrétaire exécutif de la CITELE la coordination avec les pays hôtes des prochaines réunions des CCP, afin d'organiser des séances pilotes où sont adoptés les moyens techniques nécessaires à la participation à distance par voie électronique.

M. León a présenté lors de la XXXIe Réunion du COM/CITELE une proposition pour l'avenir de la CITELE et la structure du Secrétariat qui a été adoptée.

### **5.1 Représentation de la CITELE dans d'autres forums**

L'OEA/CITELE a dépêché une représentation aux réunions énumérées ci-dessous. Le budget pour la participation à ces événements n'incombe pas à la CITELE, sauf celui correspondant à la représentation du Secrétariat de la CITELE à la CMR-15.

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
Réunion CEPT CPG, Équipe de Projet A	12-16 janvier 2015, Silema, Malte	Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)	--
Réunion CEPT PT-C	20-23 janvier 2015, Budapest, Hongrie	Michael Lemke (États-Unis d'Amérique)	--
Réunion CEPT 6ème CPG	3-6 février 2015, Floriana, Malte	Charles Glass (États-Unis d'Amérique)	--
4 <sup>e</sup> Réunion APT CPG pour la CMR-15 (APG15-4)	9-14 février 2015, Bangkok, Thaïlande	Cindy Cook (Canada)	Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) Brandon Mitchell (États-Unis d'Amérique)
6 <sup>e</sup> Réunion du Groupe de travail sur la préparation de la CMR/AR - 15 de la RCC	25-27 février 2015, Moscou, Russie	Tatiana Lawrence (États-Unis d'Amérique)	--
Programme ministériel 2015 GSMA Mobile World Congress	2 et 5 mars 2015 Barcelone, Espagne	Clovis Baptista Secrétaire exécutif de la CITEC	--
LTE & Network Virtualization & SDN Latin America 2015	8 et 9 avril 2015	Clovis Baptista Secrétaire exécutif/ de la CITEC	--
Réunion CEPT 7 <sup>e</sup> Équipe de Projet D	21-24 avril 2015, Lituanie	Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)	--
Réunion CEPT 7ème CPG-15	2-5 juin 2015, Porto, Portugal	Cecily Holiday (États-Unis d'Amérique)	Audrey Allison (États-Unis d'Amérique) Mike Biggs (États-Unis d'Amérique) Charles Glass (États-Unis d'Amérique)
Télécommunications : progrès dans la connectivité, la qualité et la couverture et les défis dans l'écart entre la demande	22 juin 2015, Mexique	Clovis Baptista Secrétaire exécutif de la CITEC	--

<b>Réunion</b>	<b>Lieu et date</b>	<b>Porte-parole</b>	<b>Délégués</b>
Forum régional sur l'optimisation et l'utilisation efficace du spectre radioélectrique	13 juillet 2015, Cancún, Mexique	Clovis Baptista Secrétaire exécutif de la CITEL	--
Réunion CEPT PT B	13-16 juillet 2015, Copenhague	Brandon Mitchell (États-Unis d'Amérique)	--
Réunion CEPT 8e CPG PT A	21-24 juillet 2015 Catane, Italie	Cecily Holiday (États-Unis d'Amérique)	Christine M Dilapi (États-Unis d'Amérique)
5 <sup>e</sup> Réunion de l'APT CPG pour la CMR-15 (APG15-5)	27 juillet au 1er août 2015, Séoul, République de Corée	Charles Glass (États-Unis d'Amérique)	Audrey Allison (États-Unis d'Amérique) Brandon Mitchell (États-Unis d'Amérique) Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique) Franz Zichy (États-Unis d'Amérique)
Cinquième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et les Caraïbes	6 et 7 août 2015, México, D.F.	Clovis Baptista Secrétaire exécutif de la CITEL	--
Cinquième et dernière réunion du Groupe arabe de gestion du spectre (ASMG]-20) dans la préparation de la CMR-15	27 août 2015, Rabat, Maroc	Paul Najarian (États-Unis d'Amérique)	Mindel De La Torre (États-Unis d'Amérique) Brian Patten (États-Unis d'Amérique) Edward Rocksvold (États-Unis d'Amérique)

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
3 <sup>e</sup> Atelier interrégional pour la préparation de la CMR-15	1er-3 septembre 2015, Genève, Suisse	Carmelo Rivera (Vice-président GT Préparation de la CMR-15)	<p>Marcela Ost (Rapporteuse GT CMR-15)</p> <p>Charles Glass (États-Unis d'Amérique)</p> <p>José Costa (Coordonnateur suppléant GT Préparation de la CMR-15)</p> <p>Jerry Conner (Coordonnateur GT Préparation CMR-15)</p> <p>Juan Masciotra (Rapporteur GT Préparation CMR-15)</p> <p>Chantal Beaumier (Rapporteuse GT Préparation CMR-15)</p>
Réunion du CCR préparatoire à la CMR-15 et l'AR-15	10 septembre 2015, Moscou, Russie	Tatiana Lawrence (États-Unis d'Amérique)	--
Réunion CEPT 8e CPG-15	14-18 septembre 2015, Bergen, Norvège	Cecily Holiday (États-Unis d'Amérique)	<p>Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Audrey Allison (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Brian Patten (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Donald Nellis (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Luciana Camargos (Brésil)</p>
2e Conférence annuelle de la gestion du spectre des Amériques latines	20 et 21 octobre 2015, Rio de Janeiro, Brésil	Clovis Baptista Secrétaire exécutif de la CITELE	--

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
4G Americas Wireless Technology Summit at Futurecom Avenir du LTE-En avant et au-delà du 5G	26 octobre 2015, San Pablo, Brésil	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	--
Table ronde sur les télécommunications et technologies d'informations sur les possibilités et les défis pour les conventions transatlantiques et mondiales sur des questions clés de l'ordre du jour de la CMR-15	29 septembre, Washington DC, États-Unis d'Amérique	Clovis Baptista (CITELE)	--
Futurecom	26 au 29 octobre 2015, San Pablo, Brésil	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	--
Atelier régional sur la stratégie pour le développement de l'infrastructure à large bande pour la Région des Amériques	26 octobre 2015, San Pablo, Brésil	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE)	--
Assemblée des radiocommunications de 2015	26 au 30 octobre 2015, Genève, Suisse	Marc Girouard (Canada)	--
Conférence mondiale des radiocommunications 2015	1er au 27 novembre 2015, Genève, Suisse	Oscar León (Secrétaire exécutif de la CITELE) Graciela Piedras (Spécialiste principale de la CITELE)	Des porte-paroles pour chacun des points à l'ordre du jour de la Conférence
Groupe de création de compétences-Centre d'excellence de l'UIT	11 et 12 novembre 2015	Erick Huerta (Mexique)	--

## 6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DES SEXES DANS LES TRAVAUX DE LA CITELE

Les TIC sont des outils qui peuvent contribuer à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, mais aussi aide dans la prévention et l'éradication de la violence contre celles-ci en même temps qu'elles permettent de nouvelles formes de violence contre les femmes. Le CCP.I a approuvé la

Convocation et les raisons pour la remise de prix « Les TIC pour prévenir et éradiquer la violence contre les femmes » qui aura lieu lors de la XXIXe Réunion du CCP.I de la CITELE.

Le CCP.I a décidé de renforcer également le « Programme d'inclusion des femmes et des filles dans les TIC » de la CITELE, par le biais de la mise à jour d'une feuille de route 2016-2018 pour le développement des projets, ressources humaines et financières et l'engagement des gouvernements et autres institutions régionales et internationales avec l'autonomisation des femmes grâce aux TIC. Cette tâche s'effectuera en coordination avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM).

## **7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX**

La coopération entre les organisations internationales et régionales et CITELE est un moyen d'améliorer l'efficacité, éviter la duplication des efforts et réduire le temps de résolution des conflits, en tenant compte de plusieurs questions prématurées. Il convient de mentionner un Projet de Modèle d'Accord de coopération entre la Commission interaméricaine des télécommunications de l'Organisation des États Américains et d'autres organisations qui inclut une liste de documents nécessaires à l'examen des demandes d'Accords de coopération.

De même pour faciliter les travaux durant les Conférences internationales, La CITELE participe également à des réunions interrégionales, tout en conservant les critères de renforcement du dialogue avec les représentants des organisations régionales de télécommunications du monde entier pour les sujets traités dans les organismes internationaux comme c'est le cas de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Dans le cadre de l'Accord avec l'UIT, le CCP a établi des canaux de coopération avec le Bureau régional de l'UIT en vue de tenir des forums internationaux liés à la politique et aux stratégies applicables pour l'inclusion sociale des personnes handicapées par le biais de l'accessibilité aux télécommunications.

Le tableau à la fin de cette section indique les 19 organisations avec lesquelles la CITELE a signé un Accord de coopération où a été éliminée l'Association IA450 qui n'est plus fonctionnelle. Il convient de signaler que chaque année des accords de coopération doivent être conclus avec les centres de formation régionaux auxquels la CITELE offre des bourses d'études. La liste de ces accords n'est pas incluse dans le tableau ci-dessous.

Cette liste ainsi que les engagements contenus dans les accords seront examinés pour vérifier qu'ils sont conformes aux buts et objectifs du Plan stratégique de la CITELE.

Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Association hispano-américaine des Centres de recherche et entreprises de télécommunications (AHCJET)	Association des centres de recherche et des entreprises de télécommunications qui vise à promouvoir et à coopérer au développement des divers aspects techniques, de la gestion et de la formation dans le domaine des télécommunications, tout en maximisant les secteurs de recherche, d'études et de gestion des entreprises.	Signature: 15 novembre 1996
Association des entreprises de télécommunications de l'Accord sous-régional andin (ASETA)	Organisation internationale possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications.	Signature : 14 décembre 2001
Partenariat des solutions dans l'industrie des télécommunications (ATIS) Comité T1 (USA)	Il établit les règles nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout à bout et de services de télécommunications connexes.	Signature : 24 août 2001
Union Africaine des télécommunications (ATU)	L'Agence de l'Union africaine (UA) a été créée par la quatrième séance de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) comme le successeur de l'Union panafricaine des télécommunications. Son objectif consiste à promouvoir le développement rapide des communications d'informations en Afrique afin d'atteindre, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité totale entre les pays.	Signature : 13 juin 2003
Action Caraïbienne/Latino-Américaine (C/LAA)	Organisme privé indépendant pour la promotion du développement économique, dirigé par le secteur privé dans la région des Caraïbes et dans tout le continent.	Signature : 16 août 2002
Groupe de développement CDMA (CDG)	Consortium d'entreprises qui se sont réunies pour mener l'adoption et l'évaluation des systèmes CDMA dans le monde entier.	Signature : 21 octobre 2003
Conférence européenne des administrations postales et télécommunications (CEPT)	Une organisation indépendante qui collabore avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange et autres organisations inter organisations, ainsi qu'autres organisations relatives aux services postaux et aux communications électroniques.	Signature : 21 mars 2002
Syndicat des télécommunications des Caraïbes (CTU)	La CTU a été créée en 1989 à Nassau, aux Bahamas, par accord des chefs de gouvernement de la CARICOM. La CTU dans l'accomplissement de ses objectifs peut, entre autres: (i) promouvoir et aider à la formulation et la mise en œuvre des programmes de télécommunications bilatéraux ou multilatéraux dans la région des Caraïbes en coopération avec des organisations internationales ou régionales, (ii) organiser des conférences, séminaires et ateliers et (iii) offrir une tribune pour la discussion et la résolution des questions relatives aux télécommunications dans la région.	Signature : 19 mai 2011
Institut européen des normes de télécommunication (ETSI)	Il menait des activités antérieures à la normalisation dans les parties communes aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore et à la télévision et produit des normes européennes dans le domaine des télécommunications.	Signature : 17 juillet 2001
3G Américas	Promouvoir et faciliter le déploiement des GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques.	Signature : 31 août 2004
Forum mondial VSAT	Organisation indépendante à but non lucratif qui favorise le développement économique, dirigé par le secteur privé dans le monde, y compris les Amériques.	Signature : 1er octobre 2003



Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Fédération internationale d'astronautique (IAF)	Organisation non gouvernementale et à but non lucratif créé pour promouvoir l'avancement de la connaissance de l'espace, le développement et l'application des ressources de l'espace au profit de l'humanité.	Signature : 25 août 2003
Asociación de Industrias de telecomunicaciones (TIA) (USA)	Activités précédant la normalisation et activités de normalisation dans les zones communes aux telecomunicaciones par un processus fondé sur le consensus, y compris toutes les parties prenantes. Elle est accréditée par l'Institut American National Standards (ANSI) et a assuré la conformité de TIA avec les règles de l'ANSI pour l'ouverture et l'équilibre. TIA vise à contribuer à une normalisation globale au niveau international et travaille en étroite collaboration avec des organisations versées en normes en Europe et en Asie.	Signature : 20 août 2001
Fédération régionale des communes dans le domaine des communications (RCC)	Créée par les administrations des communications des États indiqués dans l'accord sur la création d'une fédération régionale de communes dans le domaine des communications (17 décembre 1991) afin d'assurer une vaste coopération et de mener des actions coordonnées de ces États dans le domaine des communications par courrier et des telecomunicaciones.  (République d'Azerbaïdjan, République d'Arménie., République de Biélorussie, Géorgie, République de Kazajstán, République de Kirgizstán, République de Moldavie, Fédération russe, République de Tayikistán, République de Turquie, Turkmenistán, République d'Uzbekistán, République d'Ukraine)	Signature : 14 août 2002
ICANN	L'ICANN, une institution d'intérêt public et sans but lucratif, est l'organisation internationale responsable de la gestion et la supervision de la coordination du système des noms de domaine de l'Internet et leurs identificateurs uniques.  L'ICANN a été créé par le mémorandum d'accord entre l'ICANN et le département du Commerce des États-Unis d'Amérique pour la gestion de la transition du système de noms de domaine (DNS) du gouvernement des États-Unis envers la communauté mondiale. La version la plus récente du mémorandum d'entente est censée être la dernière version et propose un ensemble d'objectifs pour l'ICANN qui, une fois atteints, aboutiront à l'autonomie totale de l'ICANN.	Signature : 9 janvier 2008
Internet Society (ISOC)	Organisation internationale pour la coordination et la coopération mondiale sur Internet.	Signature : 2 octobre 2008
Union postale des Amériques, España y Portugal (UPAEP)	Organe intergouvernemental dont la mission est de coordonner la régulation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, afin d'assurer la fourniture du service universel dans des conditions d'accès uniforme, comme un moyen d'assurer la qualité du service et de sauvegarder les droits des clients.	Signature : 29 mai 2002

Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Unión Internacional de Telecomunicaciones	<p>Agence internationale du système des Nations Unies où les gouvernements et le secteur privé coordonnent des réseaux et services mondiaux de télécommunications. Un accord a été signé entre l'UIT et l'OEA, et non par la CITELE en 1969.</p> <p>En avril 2004, a été signé un accord spécifique pour le programme de formation avec le Centre d'excellence de l'UIT. De même, suite au présent accord, a été signée une entente tripartite spécifique entre la CITELE, l'UIT et les centres régionaux de formation offrant des cours qui enseignent entre autres aspects : les responsabilités de chaque organisme, le nombre de bourses, les droits d'auteur et l'évaluation de la qualité du matériel. En général, ces accords sont valables jusqu'à la fin des cours correspondants.</p> <p>Un accord de coopération de « Soutien à la fermeture de la fracture numérique et au développement de la société de l'information dans les Amériques » a été signé le 20 août 2007.</p>	Signature initiale : 16 mai 1969
Universidad Distrital Francisco José de Caldas de Bogotá, Colombie.	<p>Institution d'État ou officielle de l'enseignement supérieur, à caractère universitaire, de l'arrêté du district, créée par l'accord No 010 daté du 5 février 1948.</p> <p>L'Université a, entre autres objectifs, la démocratisation de la connaissance en vue de réglementer et de garantir pour le compte de l'État, le droit social à un enseignement supérieur rigoureux et critique, offrant la qualité, l'équité et la compétitivité sociale par la recherche, l'enseignement et les services aux collectivités dans le contexte local, national et international.</p>	Signé: novembre 2009

## 8 STATUT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES PARRAINÉES PAR LA CITELE

### 8.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine sur le service des amateurs a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITELE/RES.130 (V-87)) et amendée lors de la première Réunion extraordinaire de la CITELE en 1988 (CITELE/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITELE. Cet accord permet au service d'amateurs aux résidents d'un État membre sur le territoire d'un autre État membre.

Cette Convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est dépositaire de l'instrument original, de ses ratifications et adhésions.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Argentine	14-08-87	RA 11/03/90	06-12-90
BOLIVIE	14-08-87		
Brésil	14-08-87		
Canada		AD 06/04/89	18-05-89
Chili	14-08-87		

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Colombie	14-08-87		
Guatemala		AD 05/12/89	22-01-90
Haïti	14-08-87		
Mexique		AD 13/03/89	21-06-89
Paraguay	07-09-95	RA 24/05/95	15-09-95
Pérou	14-08-87		
Suriname	14-08-87		
États-Unis d'Amérique	14-08-87	AC 21/02/91	20-03-91
Uruguay	14-08-87		
Venezuela		AD 14/10/88	30-11-88

RA= ratification

AC= acceptation

AD= adhésion

Les signatures non soumises à la ratification, l'approbation ou l'acceptation (conformément aux articles 7, alinéa (a) et 10 de la Convention, ces États en font partie) sont les suivantes : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures soumises à la ratification, l'approbation ou l'acceptation (selon l'article 7, alinéa (b) de la Convention) sont les suivantes : États-Unis d'Amérique et Uruguay.

## 8.2. Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)

Elle a été approuvée en décembre 1994 par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL RES.5 (II-94)). Par la suite, elle a été adoptée à Montrouis (Haïti), au cours de la vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cet accord permet des opérations temporaires de stations de fans dans un État membre aux personnes détentrices de licences IARP par un autre État membre sans révisions supplémentaires. Tout État membre peut accorder des permis à leurs citoyens en vue d'opérer dans d'autres États membres. L'IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le dépositaire est le Secrétariat général de l'OEA pour RA, AC et AD.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Argentine		AD 29/01/97	03-03-97
Brésil	24-01-97	RA 19/08/99	28-09-99
Canada	27-09-95	AC 27/09/95	27-09-95
El Salvador	18-03-99	RA 08/02/02	08-03-02
Panama	09-04-02	RA 03/02/03	27-03-03
Pérou	15-09-95	RA 28/12/95	24-01-96
États-Unis d'Amérique	08-06-95		
Trinité-et-Tobago		AD 13/07/01	16-08-01
Uruguay	08-06-95		
Venezuela	05-02-95		

### 8.3. Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)

À la trente-troisième Assemblée générale de l'OEA, par la résolution AG/RES.1947 (XXXIII-O/03) a été adopté le protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur le permis international de radioamateur conçu pour accorder aux titulaires de licences de radioamateurs des pays membres de la Conférence européenne des administrations postales et télécommunications (CEPT) qui ont appliqué la recommandation « Licence de radioamateur de la CEPT » (T/R 61-01) les mêmes droits et privilèges qu'aux titulaires de IARP des États membres de la CITELE qui deviennent des États parties au protocole, sous réserve de l'extension de la part de la CEPT, aux détenteurs de IARP des mêmes privilèges et exemptions accordés aux titulaires de licences de radioamateur CEPT des États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la recommandation mentionnée.

Cette nouvelle procédure réduira les travaux des pays et par conséquent les coûts impliqués et revêtira une importance primordiale, en particulier, dans les cas d'urgence. Le dépositaire est le Secrétariat général de l'OEA pour RA, AC et AD.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
El Salvador	21-07-10		15-09-10
Panama	21-11-06	RA	21-11-06

Ce protocole est entré en vigueur le trentième jour suivant la date à laquelle les deux États en sont devenus parties.

Les États membres sont priés instamment de signer la Convention et le protocole des modifications compte tenu de l'importance de ce mode de communication en cas de catastrophe.

## 9. ACTIVITÉS DE FORMATION PARRAINÉES PAR L'OEA/CITEL

La CITELE comptait en 2015 22 centres régionaux de formation dans la région. La préparation du programme de cours pour la mise en œuvre des bourses en 2015 s'est réalisée sur la base d'enquêtes sur les besoins de formation en matière de télécommunications dans la région. Au cours de l'année 2015, conformément à ce qui a été approuvé par la résolution RES COM/CITEL. 259 (XXIX-14) ont été offertes des bourses pour 10 cours d'apprentissage à distance et 4 cours sur place selon les détails figurant au tableau suivant. 97 bourses ont été accordées à 19 États membres. Deux cours étaient dispensés durant l'élaboration de ce rapport.

COURS	CENTRE	DATE PROVISOIRE, LIEU ET LANGUE	COURS	
Cours présentiel sur les politiques et la réglementation des télécommunications /TIC	Institut d'entraînement en matière de télécommunications des États-Unis (USTTI)	20 au 24 juillet 1 semaine (anglais)	L'OEA/CITEL offre 1 bourse d'un billet aller-retour en classe économique à partir du pays d'origine au siège des études  L'USTTI offre une bourse de 400 \$ US et ne fait pas payer les frais administratifs de 150 \$ US.	1
Cours à distance Sécurité de l'information et normes ISO 27001 et 27002	Institut National de recherche et de formation en matière de télécommunications du Pérou (INICTEL-UNI) Universidad Nacional de Ingeniería del Perú	20 juillet au 21 août 5 semaines (40 heures) (espagnol)	12 bourses d'études (Programme de bourses de perfectionnement professionnel et de l'OEA / CITEL)	17
Cours à distance sur la gestion du spectre radioélectrique à l'aide d'outils de pointe	Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT)	7 septembre au 2 octobre 4 semaines (espagnol)	8 bourses (Programme de bourses pour le perfectionnement professionnel)	4
Cours à distance Technologies des réseaux d'accès optique et des réseaux de la prochaine génération	Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI) Université nationale de génie du Pérou)	5 au 30 octobre 4 semaines (40 heures) (espagnol)	8 bourses (OEA/CITEL)	7
Cours présentiel sur les communications en cas d'urgence	Institut d'entraînement en matière de télécommunications des États-Unis (USTTI)	5 au 9 octobre 1 semaine (anglais)	L'OEA/CITEL offre 3 bourses en billets aller-retour à partir du pays d'origine au siège des études en classe économique (Programme de bourses de perfectionnement professionnel)  L'USTTI offre une bourse de 400 \$ US et ne fait pas payer les frais administratifs de 150 \$ US.	3
Cours à distance Programmation Android avancée	Université Blaise Pascal	6 octobre au 13 novembre 2015 5 semaines et demie (espagnol)	12 bourses (OEA/CITEL)	10
Cours à distance Réglementation des télécommunications et médias audiovisuels	Université Blaise Pascal	7 octobre au 16 novembre 2015 5 (espagnol)	12 bourses (OEA/CITEL)	12
Cours à distance Formulation de projets de télécommunications	Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI) Universidad Nacional de Ingeniería del Perú	21 octobre au 25 novembre 2015 4 semaines (30 heures) (espagnol)	12 bourses (Programme de bourses pour le perfectionnement professionnel OEA/CITEL)	12
Réglementation des télécommunications de la Communauté européenne	Cullen International S.A.	27 au 29 octobre présentiel (anglais)	1 bourse complète de frais de scolarité, billet d'avion et hôtel, et une bourse de frais de scolarité offerte par Cullen S.A.	2

Cours à distance Radio cognitive et réglementation : Nouveaux défis de la gestion du spectre	Universidad Icesi	23 novembre au 23 décembre 4 semaines (espagnol)	12 bourses (OEA/CITEL)	3
Cours à distance Systèmes de suivi du spectre	Universidad Icesi	23 novembre au 23 décembre 4 semaines (espagnol)	12 bourses (OEA/CITEL)	7
Cours à distance mHealth: Introduction	ANTEL	23 novembre au 23 décembre 4 semaines (espagnol)	12 bourses (OEA/CITEL)	4
Masterclass à l'économie numérique	Cullen International S.A.	25 et 26 novembre 2015 présentiel (anglais)	1 bourse complète de frais de scolarité, billet d'avion et hôtel et 1 bourse de frais de scolarité offerte par Cullen S.A.	1
Cours à distance Réseaux NGN	ANTEL	7 au 18 décembre 2015 et 18 janvier au 1er mars 2016 10 semaines (espagnol)	12 bourses (OEA/CITEL)	14

L'utilisation du budget sera indiquée dans la section de budget du présent rapport.

Ci-dessous la liste des bourses accordées par pays.

Pays	Total	Pays	Total
ANTIGUA-ET-BARBUDA		GUYANA	
ARGENTINE	7	HAÏTI	1
BAHAMAS	1	HONDURAS	2
BARBADE		JAMAÏQUE	
BELIZE	1	MEXIQUE	1
BOLIVIE	2	NICARAGUA	
BRÉSIL	3	PANAMA	6
CANADA		PARAGUAY	13
CHILI	5	PÉROU	1
COLOMBIE	13	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	2
COSTA RICA	10	SAINT-KITTS-ET-NEVIS	
DOMINIQUE (COMMONWEALTH DE LA)		SAINTE-LUCIE	
ÉQUATEUR	12	SAINT-VINCENT-ET- GRENADINES	
EL SALVADOR	7	SURINAME	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		TRINITÉ-ET-TOBAGO	
GRENADE		URUGUAY	8
GUATEMALA		VENEZUELA	2

Les conditions pour offrir les cours par les Centres régionaux de formation et l'UIT ont été adoptées par la résolution susmentionnée de la COM/CITEL et sont les suivantes :

1. Le nombre maximal d'élèves par cours dans chaque groupe d'enseignement à distance est : 35 participants.
2. Que le coût des frais de scolarité à tous les cours à distance avec bourse de la CITEL soit de 200 \$ au maximum.

- Que 10% du total recueilli aux fins d'enregistrement de tous les participants aux cours à distance pour le programme de cours pour les prochaines années et dont l'autorisation d'usage serait par le biais de la Coordination des ressources humaines.

Le programme initial de cours grâce à des bourses de l'OEA/CITEL pour l'année 2016 est en cours de préparation selon les directives reçues par le COM/CITEL.

Il convient de rappeler qu'ont été également offertes des sessions virtuelles gratuites dont les détails figurent aux sections pertinentes du CCP.I et du CCP.II du présent rapport

## 10. BUDGET DE LA CITEL

### 10.1 Budget et application pour l'année 2015

	Répartition effective Milliers de US\$	Dépenses au 31-10-14
Bourses	7.6	0.0
Voyages		15.3
Préparation de documents	1.8	0.0
Matériel et fournitures de bureau	5.9	16.4
	56.0	46.1
Services de contrats (traducteurs, interprètes et personnel de soutien)	28.8	5.6
Autres coûts	7.6	0.0
<b>Total partiel</b>	100.1	83.4
Personnel du Secrétariat exécutif	462.7	446.0
<b>TOTAL</b>	<b>562.8</b>	<b>529.4</b>

### 10.2 Budget pour l'année 2016

La répartition prévue du Fonds ordinaire de l'OEA pour la CITEL est de \$ 565 300 pour l'année 2016.

	Répartition pour l'année 2015 en Milliers de US\$	Répartition pour l'année 2015 en Milliers de US\$	Variation en pourcentage pour 2015 et 2015
Dépenses en personnel	462,7	465,5	0.61%
Dépenses pour activités	100 1	99,8	0.0%
<b>TOTAL</b>	<b>562 8</b>	<b>565,3</b>	<b>0.61%</b>

### 10.3 Bourses

La CITEL disposait en 2015 d'un budget de 5 000 \$ en provenance du Fonds ordinaire du Département du développement des ressources humaines et de \$ 7 600 de la CITEL (Résolution COM/CITEL. RES. 257 (XXIX-14)). Un montant de \$ 4 905.84 du budget du ministère du développement des ressources

humaines et \$ 0.00 du budget du Fonds ordinaire de la CITEL (à cause de la réduction budgétaire) et \$ 10 600 du fonds d'amorçage ont été utilisés. Le montant total utilisé s'élève à US \$15 505.84. Ce montant n'inclut pas le montant accordé par le programme de perfectionnement professionnel de l'OEA ni les

montants de bourses offerts par les Centres régionaux de formation. Deux cours étaient dispensés durant l'élaboration de ce rapport.

#### 10.4 Fonds externes

Une entité, organisation ou une institution portant sur le secteur des télécommunications et jouissant d'une personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre concerné de la CITEL, peut devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes faites par les entités souhaitant devenir membres d'un CCP sont envoyées par l'intermédiaire de l'État membre, accompagnées d'une notification de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1er janvier 2015, la valeur de l'unité de contribution est de US\$ 3 500 pour chaque Comité consultatif permanent ; elle a été adoptée à la VIe réunion de l'Assemblée ordinaire de la CITEL, par le biais de la résolution CITEL/RES. 77 (VI-14).

Au 31 octobre 2015, la CITEL a reçu des membres associés un total de US\$ 359 558.00, répartis de la manière suivante :

	CCP.I	CCP.II
<b>2015</b>	124,823	227,601
<b>2015</b>	3,000	4,134
<b>TOTAL:</b>	127,823	231,735

Le total des contributions dues au 31 décembre 2015 s'élève à US\$ 36 726.

	CCP.I	CCP.II
<b>2015</b>	12,226	24,500

La CITEL compte 116 Membres associés. Les retards dans le paiement des cotisations sont les suivants :

	CCP.I	CCP.II	TOTAL
<b>2015</b>	3,000	12,912	15,912
<b>2013</b>	781	0	781

Le tableau suivant détaille l'utilisation des fonds externes (spécifiques) pour chaque CCP, libellés en dollars des États-Unis d'Amérique, au 31 décembre 2015 :

COMITÉ	REVENUS	DÉPENSES	SOLDE
<b>CCP.I</b>			



Solde initial au 1-1-15	(9,369)		
Revenus au 31-12-15	127,823		
<i>TOTAL PARTIEL</i>	<i>118,454</i>	<i>118,044</i>	<i>410</i>
<b>CCP.II</b>			
Solde initial au 1-1-15	(22,446)		
Revenus au 31-10-15	231,735		
<i>TOTAL PARTIEL</i>	<i>209,289</i>	<i>208,632</i>	<i>657</i>
<b>TOTAUX au 31-10-2015</b>	<b>327,743</b>	<b>326,676</b>	<b>1,067</b>

## 11 CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2016

Réunion	Date	Lieu
Groupe consultatif de normalisation des télécommunications	1er février 2016	Genève, Suisse
Sessions des Groupes de travail du Conseil de l'UIT chargé des langues	15 au 26 février 2016	Genève, Suisse
Atelier virtuel commun UIT - CITEL « Stratégies globales contre le vol des appareils mobiles »	16 mars 2016	En ligne
Session de formation et discussion virtuelle CITEL-UIT relative à la procédure de notification électronique au Bureau des radiocommunications de l'UIT	23 et 24 mars 2016	En ligne
Séminaire « L'Internet des objets et des communications machine à machine – approches dans les Amériques »	16 mai 2016	San Salvador, El Salvador
28ème Réunion du CCP.I	17 au 20 mai 2016	San Salvador, El Salvador
Séminaire sur les « Mesures de sécurité mises en œuvre lors de la passation des marchés pour services mobiles »	18 mai 2016 [date à confirmer- séances du Groupe de travail sur les politiques et règlements]	San Salvador, El Salvador
Séminaire sur les « Meilleures pratiques réglementaires pour lutter contre la fraude à la réception des signaux de TV satellitaires et par abonnement »	19 mai 2016 [date à confirmer- séances du Groupe de travail sur les politiques et règlements]	San Salvador, El Salvador

Réunion	Date	Lieu
Réunion du Groupe de travail sur les préparatifs aux réunions du Conseil de l'UIT	25 mai au 2 juin 2016	Genève, Suisse
Séance du Conseil en 2016	25 mai au 2 juin 2016	Genève, Suisse
XXVIIe Réunion du CCP.I	28 juin au 1er juillet 2016	Bogotá, Colombie
Atelier sur la transition vers la télévision numérique et l'avenir de la radiodiffusion	28 juin 2016 [date à confirmer - demi-journée]	Bogotá, Colombie
Atelier commun UIT-CITEL « Résultats de la CMR-15 et son impact » pour la région des Amériques	29 juin 2016 [date à confirmer - demi-journée]	Bogotá, Colombie
Réunion interrégionale de normalisation des télécommunications	18 et 19 juillet 2016	[À déterminer]
XXIXe Réunion du CCP.I	23 au 26 août 2016	[À déterminer]
XXVIIe Réunion du CCP.I	19 au 23 septembre 2016	[À déterminer]
Groupe de travail sur la préparation et le suivi pour AMNT, CMTI, et CMDT	24 octobre au 3 novembre 2016	Tunisie
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	25 octobre au 3 novembre 2016	Tunisie
XXXVIIe Réunion du COM/CITEL	12, 13 et 14 décembre 2016 [à confirmer, jour 14]	République dominicaine

## 12. RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE L'OEA

Le projet de résolution adopté lors de la XXXIe réunion du Comité directeur permanent de la CITEL se trouve ci-joint.

**AG/RES. XXXX (XLVI-O/16)**

**Rôle prioritaire de l'OEA dans le développement des télécommunications /  
technologies de l'information et la communication à travers la Commission Interaméricaine des  
Télécommunications CITEL**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

**RAPPELANT :**

Que l'objectif de l'OEA, tel que stipulé à l'article 1 de la Charte, consiste à atteindre au sein de ses États membres « un ordre de paix et de justice, promouvoir leur solidarité, renforcer leur collaboration et défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance » ;

Pour atteindre ces buts, l'OEA s'inspire de ses principaux piliers que sont la démocratie, les droits de l'homme, la sécurité et le développement ;

Que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) a pour mission de faciliter et de promouvoir un développement intégral et durable des télécommunications/technologies de l'information et des communications (TIC) interopérables, innovantes et fiables dans les Amériques, en vertu des principes d'universalité, d'équité et d'accessibilité,

**CONSIDÉRANT:**

Que l'environnement des télécommunications/TIC information et des communications (TIC) subit des changements considérables en raison des progrès technologiques et la demande croissante des utilisateurs des services, et que ces progrès rendent l'accès possible à l'information et des connaissances à travers une prestation de services et d'applications plus économique et efficace, en particulier dans les zones rurales et éloignées,

**RECONNAISSANT:**

Que, malgré la remarquable croissance et l'expansion des services de télécommunications/TIC enregistrées dans la région des Amériques, des disparités encore importantes subsistent parce que de nombreux pays ne disposent pas des infrastructures de base nécessaires, des plans et politiques publiques à long terme ni de lois et/ou de règlements appropriés qui favorisent le développement des TIC, applications et contenus.

Que les télécommunications/TIC, leurs applications et contenus numériques, jouent un rôle clé dans les processus de développement politique, social, économique, culturel, national et régional, par le biais de la mise au point, entre autres, de l'éducation, de la gouvernance électronique, de l'emploi, la santé, le transport, l'industrie, les droits de l'homme, la protection de l'environnement et le commerce ;

Qu'un environnement propice, comprenant des politiques et des capacités nécessaires à l'utilisation et au développement des technologies par la population, est essentiel au même titre que les investissements dans les infrastructures,

## SOULIGNANT :

Que l'OEA par l'intermédiaire de la CITEL occupe toujours une position idéale pour la coordination, l'échange d'opinions, la tenue de débats, l'harmonisation des stratégies des télécommunications/TIC et l'adoption des points de vue communs qui permettent l'accès non discriminatoire aux services et applications ;

Qu'au cours de 2015, conformément à ses mandats, la CITEL a mené d'innombrables activités d'appui au développement parmi lesquelles nous soulignons: l'approbation de plus de 230 propositions interaméricaines qui ont été présentées lors de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le début des préparatifs de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de l'UIT qui aura lieu en 2016, assurant ainsi que la voix de la région des Amériques s'élève fortement dans ce forum mondial des Nations Unies ; l'offre de 97 bourses pour 14 cours et la réalisation de plusieurs séminaires, ateliers et tutoriels virtuels ayant trait aux questions prioritaires pour le pays ainsi que l'approbation de plusieurs résolutions et recommandations sur des sujets tels que les :

- mesures régionales de lutte contre l'importation, la commercialisation et l'utilisation de signaux non autorisés de télévision par satellite, la réception des équipements ;
- création d'équipes d'intervention en cas d'incidents informatiques (CIRT);
- lignes directrices pour la fixation des modalités d'utilisation du spectre dans les domaines de la coordination ;
- recommandations techniques pour la compatibilité du service de radiodiffusion de la télévision terrestre numérique (TTD) UHF de moins de 698 MHz et ayant des systèmes du service mobile terrestre dans la bande de 698 MHz à 806 MHz ;
- enregistrements des stations terrestres du service fixe par satellite ;
- renforcement du « programme d'Inclusion des femmes et des filles en matière de TIC » de la CITEL, par le biais de la mise à jour d'une feuille de route 2016-2018 visant à la mise au point de projets, ressources humaines et financières pour l'autonomisation des femmes grâce aux TIC ;
- la neutralité technologique liée à la prestation de services de télécommunication, la préservation des conditions de qualité et d'égalité pour les utilisateurs ; et
- l'approbation d'un programme pour le développement des visites techniques sur les questions portant sur la protection des droits des consommateurs.

## DÉCIDE :

1. D'inviter les États membres à jouer un rôle actif dans les travaux d'harmonisation, de développement et d'amélioration des télécommunications/TIC dans la région en adoptant les mesures adéquates pour s'adapter aux tendances en matière de développement de l'infrastructure des télécommunications/TIC.

2. De demander à la CITEL de continuer à analyser et à élaborer des études et des modèles de systèmes abordables et durables pour l'accès aux services de télécommunications/TIC, en particulier dans les zones rurales et de continuer à diffuser largement des initiatives nationales et régionales, afin d'accorder le même accès aux télécommunications/TIC, aux informations et aux connaissances.

3. De promouvoir et faciliter les actions de coopération et de soutien aux différents modules de l'OEA, d'effectuer des études et des activités interdépendantes visant à accroître l'utilisation des télécommunications/TIC en tant qu'outil essentiel afin d'obtenir une utilisation optimale des ressources.

4. De demander à la CITEL d'intensifier la coopération et la coordination avec les organisations régionales et internationales des télécommunications/TIC, pour la meilleure utilisation des ressources et l'atteinte des résultats à court terme.
5. De confier au Secrétariat général de l'OEA la mission de continuer d'accorder à la CITEL l'appui financier nécessaire qui garantisse la continuité dans la mise en pratique de ses mandats.
6. D'inviter les États membres et les États observateurs permanents, les individus ou entités publiques et privées nationales ou internationales qui souhaitent le faire, d'apporter des contributions volontaires financières, d'offrir des services d'expertise et autres formes d'assistance afin de mieux traiter les demandes des pays en développement en matière de télécommunications/TIC pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de la CITEL.
7. De demander à la CITEL de présenter un rapport de suivi en ce qui concerne l'application de cette résolution lors de la XLVIIe période ordinaire des sessions de l'Assemblée générale.

## **ANNEXES**

- A. Membres associés.**
- B. Liste des réunions tenues au cours de 2015**
- C. Résultats quantifiables de la CITELE pour l'année 2015**
- D. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2015**

**ANNEXE A**

**MEMBRES ASSOCIÉS**

**LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS DU CCP.I: TÉLÉCOMMUNICATIONS /TIC  
(Au 31 décembre 2015)**

<b>No.</b>	<b>Pays</b>	<b>Nom de la société :</b>	<b>No. Unités</b>
1	Argentine	ALCATEL-LUCENT DE ARGENTINA S.A.	1.0
2	Argentine	COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I.	1.0
3	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT)	1.0
4	Argentine	GOOGLE ARGENTINA SRL	1.0
5	Argentine	TELECOM ARGENTINA S.A.	1.0
6	Argentine	TELEFONICA DE ARGENTINA	1.0
7	Belgique	MOBILE MANUFACTURES FORUM (MMF)	1.5
8	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
9	Brésil	Oi	1.0
10	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
11	Brésil	SAMSUNG ELECTRÔNICA DA AMAZÔNIA LTDA.	
12	Canada	MICROSOFT CANADÁ	1.0
13	Chili	CISCO SYSTEMS CHILI	1.0
14	Chili	ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.	1.0
15	Colombie	ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)	1.0
16	Costa Rica	INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)	1.0
17	Équateur	CORPORACION NACIONAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CNT EP	1.0
18	États-Unis	AMERICAN REGISTRY FOR INTERNET NUMBERS (ARIN)	1.0
19	États-Unis	ATIS	1.0
20	États-Unis	AT&T	1.0
21	États-Unis	CISCO SYSTEMS INC.	1.0
22	États-Unis	DIRECTV LATIN AMERICA	
23	États-Unis	GSMA LATIN AMERICA	1.0
24	États-Unis	INTERNET SOCIETY (ISOC)	1.0
25	États-Unis	ROBERT BOSCH LLC	1.0
26	États-Unis	QUALCOMM, INC.	1.0
27	États-Unis	TAHOE CONSULTING, LLC	1.0
28	États-Unis	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0
29	Mexique	AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.	1.0
30	Mexique	EUTELSAT AMERICAS	1.0
31	Mexique	ICONECTIV	1.0
32	Mexique	HUAWEI TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
33	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMMUNICATIONS S.A.	1.0

No.	Pays	Nom de la société :	No. Unités
		(COPACO S.A.)	
34	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	
35	Pérou	VIATTEL PERU S.A.C. (BITEL PERU)	1.0
36	Uruguay	LACTLD (LATIN AMERICAN & CARIBBEAN TOP LEVEL DOMAIN ASSOC.)	1.0
37	Uruguay	REGISTRO REGIONAL DE DIRECCIONES DE INTERNET PARA AMERICA LATINA et CARIBE (LACNIC)	1.0
38	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1.0
39	Venezuela	TELEFONICA DE VENEZUELA C.A.	1.0
		<b>Unités totales:</b>	<b>39.5</b>

**LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS  
CCP.II: RADIOCOMMUNICATIONS  
(Au 31 décembre 2015)**

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
1	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT S.A.)	1.0
2	Argentine	TELEFONICA DE ARGENTINA	1.0
3	Brésil	ABRASAT – ASSOC. BRASILEIRA DAS EMPRESAS DE TELCOM. PAR SATELLITE	1.0
4	Brésil	AL YAH SATELLITE COMMUNICATIONS (YAHSAT)	1.0
5	Brésil	ASSOCIAÇÃO BRASILEIRA DE EMISSORAS DE RADIO E TELEVISÃO (ABERT)	1.0
6	Brésil	EMBRAER S.A. – EMPRESA BRASILEIRA DE AERONAUTICA S.A.	1.0
7	Brésil	EUTELSAT DO BRASIL LTDA.	1.0
8	Brésil	FORUM DO SISTEMA BRASILEIRO DE TV DIGITAL TERRESTRE (Fórum SBTVD)	1.0
9	Brésil	GSMA BRAZIL	1.0
10	Brésil	HISPAMAR SATELITES S.A.	1.0
11	Brésil	INTEL SEMICONDUCTORES DO BRASIL	1.0
12	Brésil	MICROSOFT MOBILE TECNOLOGIA LTDA	1.0
13	Brésil	MOTOROLA DO BRASIL	1.0
14	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
15	Brésil	NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS DO BRASIL TELECOMUNICAÇÕES LTD.	1.0
16	Brésil	Oi	1.0
17	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
18	Brésil	SAMSUNG ELECTRÔNICA DA AMAZÔNIA LTDA	1.0
19	Brésil	SCHMID TELECOM BRASIL LTDA.	1.0



No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
20	Brésil	SINDITELEBRASIL - SINDICATO NACIONAL DAS EMPRESAS DE TELEFONIA S.A. E DE SERVIÇO MOVIL CELULAR E PERSOAL	1.0
21	Brésil	STAR ONE S.A.	1.0
22	Brésil	TELESAT BRASIL CAPACIDADE DE SATELITES LTDA	1.0
23	Brésil	TELEFÔNICA BRASIL	1.0
24	Canada	BLACKBERRY LIMITED	1.0
25	Canada	BOEING CANADÁ TECHNOLOGIES	1.0
26	Canada	LS TELCOM LTD.	1.0
27	Canada	MICROSOFT CANADA	1.0
28	Canada	NORTH AMERICAN BROADCASTERS ASSOCIATION (NABA)	1.0
29	Canada	TELESAT CANADÁ	1.0
30	Chili	ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.	1.0
31	Costa Rica	INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)	1.0
32	Colombie	ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)	1.0
33	Colombie	GOOGLE COLOMBIA	1.0
34	Colombie	INTEL TECNOLOGIA DE COLOMBIA S.A.	1.0
35	Colombie	TES AMERICA ANDINA LTDA.	1.0
36	États-Unis	4G AMERICAS	1.0
37	États-Unis	ALCATEL-LUCENT	1.0
38	États-Unis	CISCO SYSTEMS INC.	1.0
39	États-Unis	DIRECTTV LATIN AMERICA, LLC	1.0
40	États-Unis	EHOSTAR CORPORATION	1.0
41	États-Unis	GSMA LATIN AMERICA	1.0
42	États-Unis	INMARSAT GLOBAL, LTD.	1.0
43	États-Unis	INTELSAT CORPORATION	1.0
44	États-Unis	IRIDIUM SATELLITE LLC	1.0
45	États-Unis	ITT INDUSTRIES EXELIS INC	1.0
46	États-Unis	LOCKHEED-MARTIN CORP.	1.0
47	États-Unis	MOTOROLA MOBILITY INC.	1.0
48	États-Unis	MOTOROLA SOLUTIONS INC.	1.0
49	États-Unis	SKY TERRA L.P.	1.0
50	États-Unis	NEW SKIES SATELLITE INC.	1.0
51	États-Unis	O3b NETWORKS USA LLC	1.0
52	États-Unis	QUALCOMM, INC.	1.0
53	États-Unis	ROBERT BOSCH LLC	1.0
54	États-Unis	SES AMERICOM	1.0
55	États-Unis	SITA - SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES S.C.	1.0
56	États-Unis	SPACE EXPLORATION TECHNOLOGIES CORP. (SpaceX)	1.0
57	États-Unis	TAIT COMMUNICATIONS	1.0
58	États-Unis	THE BOEING COMPANY	1.0
59	EE.UU.	UTILITIES TELECOM COUNCIL (UTC)	1.0
60	États-Unis	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
61	États-Unis	ViaSat, INC.	1.0
62	EE.UU.	WORLDVU DEVELOPMENT, LLC	1.0
63	Jamaïque	DIGICEL	1.0
64	Mexique	AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.	1.0
65	Mexique	COMMUNICATIONS NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
66	Mexique	ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V.	1.5
67	Mexique	EUTELSAT AMERICAS	1.0
68	Mexique	HUAWEI TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
69	Mexique	MOTOROLA DE MEXICO S.A. DE C.V.	1.0
70	Mexique	QUALCOMM INTERNATIONAL, INC.	1.0
71	Paraguay	COMPANÍA PARAGUAYA DE COMMUNICATIONS S.A. (COPACO S.A.)	1.0
72	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1.0
73	Pérou	VIATTEL PERU S.A.C. (BITEL PERU)	1.0
74	République dominicaine	ORANGE DOMINICANA	1.0
75	Uruguay	ASOCIACION INTERNACIONAL DE RADIODIFUSION (AIR)	1.0
76	Venezuela	COMPANÍA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1.0
77	Venezuela	TELEFONICA DE VENEZUELA C.A.	1.0
<b>Unités totales:</b>			<b>73.0</b>

## ANNEXE B

### LISTE DES RÉUNIONS DE LA CITEL TENUES SUR PLACE EN 2015

Réunion	Date	Lieu
Groupe de travail du Conseil de l'UIT pour la protection des enfants en ligne	23 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT chargé des langues	26 janvier 2015	Genève, Suisse
Comité de préparation du Conseil de l'UIT pour la commémoration des 150 années de l'UIT	27 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail sur les options du Conseil de l'UIT concernant le siège de l'Union à long terme	28 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT de la CMSI: application des résultats	29 au 30 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les politiques publiques internationales relatives à l'Internet	2 au 3 février 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les ressources humaines et financières	4 au 6 février 2015	Genève, Suisse
Séminaire sur « l'IMT » à l'horizon de 2020 et au-delà	25 février 2015	Medellín, Colombie
XXVe Réunion du CCP.II	23 au 27 février 2015	Medellín, Colombie
XXXe Réunion du COM/CITEL	16 et 17 mars 2015	Washington DC, États-Unis d'Amérique
Table ronde entre les administrations de la CITEL sur le thème « Les activités de suivi du SMSI + 10 2015 »	18 mars 2015	Washington, DC, États-Unis d'Amérique
Réunion du Groupe de travail sur la préparation de la CMR	23 mars au 2 avril 2015	Genève, Suisse
Deuxième session de la Réunion préparatoire de la Conférence mondiale des radiocommunications	23 mars au 2 avril 2015	Genève, Suisse
Réunion du Groupe de travail sur les préparatifs aux réunions du Conseil de l'UIT	12 au 22 mai 2015	Genève, Suisse

Réunion	Date	Lieu
Séance du Conseil	12 au 22 mai 2015	Genève, Suisse
Atelier conjoint avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur les « Communications d'urgence » De la préparation jusqu'à l'action régionale"	25 mai 2015	Cusco, Pérou
XXVIe Réunion du CCP.I	26 au 29 mai 2015	Cusco, Pérou
Séminaire sur les « Méthodologies visant à mesurer le degré de satisfaction des utilisateurs des services de télécommunications »	28 mai 2015	Cusco, Pérou
XXVIe Réunion du CCP.II	17 au 21 août 2015	Ottawa, Canada
Forum régional de normalisation (FRN) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour les Amériques	21 septembre 2015	Washington DC, États-Unis d'Amérique
XXVIIe Réunion du CCP.I	22 au 25 septembre 2015	Washington DC, États-Unis d'Amérique
Réunion du Groupe de travail sur la préparation de la CMR	26 octobre au 27 novembre 2015	Genève, Suisse
Assemblée des radiocommunications	26 au 30 octobre 2015	Genève, Suisse
Conférence mondiale des radiocommunications	2 au 27 novembre 2015	Genève, Suisse
XXXIe Réunion du COM/CITEL	7 et 8 décembre 2015	Saint-Domingue, République dominicaine

## ANNEXE C

### RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2015

31 décembre 2015

Concept	Réalisé
Nombre de réunions sur place organisées par la CITEL en 2015	6
Nombre de réunions virtuelles de préparation organisées par la CITEL en 2015	17
Nombre de participants aux réunions	719
Nombre de documents traités lors des réunions de la CITEL au cours de 2015	2006
Nombre de résolutions adoptées par les Comités	35
Nombre de recommandations adoptées par les Comités	5
Nombre de décisions adoptées par les comités	29
Nombre de séminaires et d'ateliers organisés par les Comités	3
Nombre de cours de télécommunications à distance offerts dans le cadre du programme de la CITEL au cours de 2015	4
Nombre de cours de télécommunications présentiels offerts dans le cadre du programme de la CITEL au cours de 2015	10
Nombre de bourses utilisées par la CITEL au cours de 2015	97
Nombre de classes virtuelles et de tutoriels virtuels offerts par la CITEL au cours de 2015	7
Nombre de Membres associés au 31 décembre 2015	116
Nombre de centres de formation régionaux en 2015	22
Nombre d'accords de coopération signés au le 31 décembre 2015 (sans compter les accords qui sont conclus avec les centres régionaux de formation)	19

## ANNEXE D

### TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2015

(Date : 1er janvier au 31 décembre 2015)

#### D.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

##### RÉSOLUTIONS

COM/CITEL RES. 264 (XXX-15)	PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXXIE SÉANCE DU COM/CITEL
COM/CITEL RES. 265 (XXX-15)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC POUR DÉTERMINER UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR DE LA QUOTE-PART VERSÉE PAR LES MEMBRES ASSOCIÉS DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 266 (XXXI-15)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES AU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 267 (XXXI-15)	DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PROCÉDURES POUR LES PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES (IAP) POUR L'UIT
COM/CITEL RES. 268 (XXXI-15)	APPUI DE LA CITEL POUR LA MISE EN OEUVRE DE RÉSULTATS DU SEPTIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES
COM/CITEL RES. 269 (XXXI-15)	ENGAGEMENT DE SANTO DOMINGO
COM/CITEL RES. 270 (XXXI-15)	PARTICIPATION À DISTANCE DES ÉTATS MEMBRES DE LA CARAÏBE AUX RÉUNIONS DES COMITÉS CONSULTATIFS PERMANENTS (CCP) DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 271 (XXXI-15)	PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2016
COM/CITEL RES. 272 (XXXI-15)	DÉSIGNATION DE L'ADMINISTRATION DU PARAGUAY COMME COORDINATRICE GÉNÉRALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
COM/CITEL RES. 273 (XXXI-15)	ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU GROUPE AD HOC EN VUE DE DÉTERMINER UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR DE L'UNITÉ D'APPORT POUR L'ABONNEMENT DES MEMBRES ASSOCIÉS À LA CITEL
COM/CITEL RES. 274 (XXXI-15)	APPROBATION DU PLAN DES OPÉRATIONS POUR 2016
COM/CITEL RES. 275 (XXXI-15)	PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER POUR LA PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS 2016 (AMNT-16)
COM/CITEL RES. 276 (XXXI-15)	BASES POUR LA CONVOCATION DU CONCOURS DES ESSAIS ACADÉMIQUES SUR LA QUESTION: COMMENT LES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
COM/CITEL RES. 277 (XXXI-15)	SÉRIE DE PUBLICATIONS THÉMATIQUES DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 278 (XXXI-15)	PROJET DE RÉSOLUTION POUR TRANSMETTRE À LA

XLVI<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEА LA  
RÉSOLUTION AG/RES. XXXX (XLVI-O/16) RÔLE  
PRIORITAIRE DE L'OEА DANS LE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS/  
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION PAR LE BIAIS DE LA COMMISSION  
INTERAMÉRICAINЕ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
(CITEL)

COM/CITEL RES. 279 (XXXI-15) CHARGER LE SECRÉTARIAT DE LA CITEL DE CORRIGER  
L'ERREUR D'ÉDITION DE L'ART. 90, PARAGRAPHE 3,  
DANS LA VERSION ANGLAISE DU RÈGLEMENT DE LA  
CITEL,

COM/CITEL RES. 280 (XXXI-15) DÉSIGNATION DE L'ADMINISTRATION DE LA  
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE COMME PRÉSIDENT DU  
GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN  
STRATÉGIQUE 2014-2018 DE LA CITEL, ET DES  
ADMINISTRATONS DU MEXIQUE ET DU CANADA  
COMME PRÉSIDENTS DU GROUPE DE TRAVAIL EN VUE  
DE DÉTERMINER UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE  
POUR L'ÉLABORATION, LA DISCUSSION,  
L'APPROBATION ET LA PRÉSENTATION DES  
PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES (IAP)

COM/CITEL RES. 281 (XXXI-15) PROJET D'ORDRE DU JOUR, LEIU ET DATE POUR LA 32E  
RÉUNION DU COM/CITEL

## **RECOMMANDATIONS**

Aucune recommandation n'a été approuvée pour 2015.

## **DÉCISIONS**

COM/CITEL DEC. 87 (XXX-15) MESSAGE DE FÉLICITATION DE LA CITEL À L'UIT À  
L'OCCASION DE SES 150 ANS

COM/CITEL DEC. 88 (XXX-15) REPRÉSENTANT DE LA RÉGION DEVANT LE PANEL DE  
SÉLECTION DES MEMBRES DE L'IMAC DE L'UIT

COM/CITEL DEC. 89 (XXXI-15) TRANSMISSION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL  
PRÉPARATOIRE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UIT

COM/CITEL DEC. 90 (XXXI-15) POINT DE CONTACT POUR LES INITIATIVES RELATIVES  
À L'ACADÉMIE

COM/CITEL DEC. 91 (XXXI-15) DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES DOSSIERS DE  
TRAVAIL ET DES RÉUNIONS DE LA CITEL

## **D.2 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: TELECOMMUNICATIONS/ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CCP.I)**

### **RÉSOLUTIONS**

- CCP.I/RES. 235 (XXVI-15) ÉTUDE SUR LES CARACTÉRISTIQUES ET LES CONDITIONS RÉGISSANT LA FOURNITURE DE L'ITINÉRANCE INTERNATIONALE
- CCP.I/RES. 236 (XXVI-15) DOSSIER TECHNIQUE « POLITIQUES POUR PROMOUVOIR LE DÉPLOIEMENT ET LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS »
- CCP.I/RES. 237 (XXVI-15) DOSSIER TECHNIQUE "COLLECTION DE CAS DE LA CONCURRENCE DE SERVICES PRATIQUES ET INJUSTE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS ANTICONCURRENTIELLE"
- CCP.I/RES. 238 (XXVI-15) DOSSIER TECHNIQUE « APPLICATIONS ET CONTENUS POUR L'INCLUSION SOCIALE ET L'ÉQUITÉ »
- CCP.I/RES. 239 (XXVI-15) DOSSIER TECHNIQUE: « DURABILITÉ DES PROJETS D'ACCÈS UNIVERSEL »
- CCP.I/RES. 240 (XXVI-15) PLAN D'ACTION POUR PARVENIR À L'AUTONOMISATION DES JEUNES À TRAVERS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC
- CCP.I/RES. 241 (XXVI-15) DOSSIER TECHNIQUE « HAUT DÉBIT POUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE RÔLE DES DORSALES NATIONALES »
- CCP.I/RES. 242 (XXVI-15) MESURES RÉGIONALES DE LUTTE CONTRE L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS NON SATELLITE RÉCEPTEURS AUTORISÉE DE SIGNAUX DE TÉLÉVISION
- CCP.I/RES. 243 (XXVI-15) DEMANDE DE COOPÉRATION ENTRE LA CITEL ET LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES POUR DISCUTER DE QUESTIONS LIÉES À L'AVANTAGE DE L'UTILISATION DE TIC COMME UN OUTIL POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES, EN PARTICULIER POUR PRÉVENIR ET ÉLIMINER LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
- CCP.I/RES. 244 (XXVI-15) DOSSIER COORDONNÉ NORMES RECOMMANDATION UIT-T G.9701 (SCD) DOSSIER COORDONNÉ NORMES RECOMMANDATION UIT-T G.9701 (SCD) « ACCÈS RAPIDE À L'ABONNÉ (RAPIDE) - LES TERMINAUX DE SPÉCIFICATION DE LA COUCHE PHYSIQUE »
- CCP.I/RES. 245 (XXVI-15) DOSSIER TECHNIQUE: « LIGNES DIRECTRICES ET MEILLEURES PRATIQUES POUR LES STRATÉGIES DE TRANSITION IPV6 »
- CCP.I/RES. 246 (XXVI-15) FORUM RÉGIONAL DE NORMALISATION (FRN) DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)
- CCP.I/RES. 247 (XXVI-15) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVIII RÉUNION DU CCP.I
- CCP.I/RES. 248 (XXVII-13)). SIÈGE DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2017 (CMDT-17) DE L'UNION INTERNATIONALE DES



CCP.I/RES. 249 (XXVII-13).	TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT) » DOSSIER TECHNIQUE « MESURES RÉGIONALES EN VUE DE LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES APPAREILS MOBILES CONTREFAITS, INFÉRIEURS ET NON HOMOLOGUÉS » ;
CCP.I / RES. 250 (XXVII-15).	DOSSIER TECHNIQUE « POLITIQUES ADOPTÉES EN CE QUI CONCERNE LE FONCTIONNEMENT DES OPÉRATEURS MOBILES VIRTUELS (MVNO)"
CCP.I/RES. 251 (XXVII-13).	« SÉMINAIRE SUR L'INTERNET DES OBJETS (IDO) ET DE LA COMMUNICATION MACHINE À MACHINE (M2M) »
CCP.I/RES. 252 (XXVII-15).	COORDINATION DES NORMES (CSD) POUR LE H.265 DU DOCUMENT DE RECOMMANDATION H.265 DE L'UIT-T « CODAGE VIDÉO TRÈS EFFICACE »
CCP.I/RES. 253 (XXVII-15).	STRATÉGIE COMMUNE UIT - CITEL CONTRE LE VOL DES APPAREILS MOBILES
CCP.I/RES. 254 (XXVII-15).	SÉMINAIRE : MESURES DE SÉCURITÉ MISES EN OEUVRE LORS DE LA PASSATION DES MARCHÉS POUR SERVICES MOBILES
CCP.I/RES. 255 (XXVII-15).	SÉMINAIRE SUR LES RECOMMANDATIONS DE MEILLEURES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES POUR LA LUTTE CONTRE L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET/OU L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS RÉCEPTEURS DES SIGNAUX DE TÉLÉVISION NON AUTORISÉS
CCP.I/RES. 256 (XXVII-15).	COMMUNICATIONS D'URGENCE - ACTIVITÉS EN COURS ET PROCHAINES ÉTAPES POSSIBLES POUR L'ACTION RÉGIONALE - POUR EXAMEN PAR LE RAPPORTEUR SPÉCIAL DU CCP.I SUR LES MESURES DE PRÉVENTION, D'INTERVENTION ET D'ATTÉNUATION EN CAS DE CATASTROPHES
CCP.I/RES. 257 (XXVII-15).	PLAN D'ACTION POUR PARVENIR À L'AUTONOMISATION DES JEUNES PAR L'ENTREMISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS / TIC
CCP.I/RES. 258 (XXVII-15).	2016-2018 FEUILLE DE ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, VISANT À PROMOUVOIR L'ACCÈS, L'UTILISATION ET LEADERSHIP DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TIC "
CCP.I/RES. 259 (XXVII-15).	APPEL ET BASES DES PRIX « LES TIC POUR PRÉVENIR ET ÉLIMINER LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
CCP.I/RES. 260 (XXVII-15).	LA COOPÉRATION CITEL - L'UIT EN VUE DE LA RÉALISATION DE FORUMS INTERNATIONAUX ASSOCIÉS À L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES GRÂCE À L'ACCESSIBILITÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/RES. 261 (XXVII-15).	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVIIIÈME RÉUNION DU CCP.I

## RECOMMANDATIONS

CCP.I/REC. 23 (XXVII-15)	CRÉATION D'ÉQUIPES D'INTERVENTION EN CAS D'INCIDENTS INFORMATIQUES (CIRT)
CCP.I/REC. 24 (XXVII-15)	PRINCIPE DE NEUTRALITÉ TECHNOLOGIQUE
CCP.I/REC. 25 (XXVII-15)	CADRE JURIDIQUE POUR LES FOURNISSEURS D'INFRASTRUCTURE PASSIVE

## DÉCISIONS

CCP.I/DEC. 218 (XXVI-15)	INDEX DU DOSSIER TECHNIQUE « DROITS DES USAGERS DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS »
CCP.I/DEC. 219 (XXVI-15)	PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VISITES TECHNIQUES SUR LES QUESTIONS LIÉES À LA PROTECTION DES DROITS DES USAGERS
CCP.I/DEC. 220 (XXVI-15)	SONDAGE SUR LA RÉGLEMENTATION ET LES MÉTHODES DE CALCUL DES CHARGES DE TERMINAISON D'APPELS SUR LES RÉSEAUX FIXES ET MOBILES
CCP.I/DEC. 221 (XXVI-15)	MATÉRIEL ET OUTILS POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE QUALITÉ
CCP.I/DEC. 222 (XXVI-15)	ÉTUDE ET ÉVALUATION D'UN NOUVEAU MODÈLE DE SURVEILLANCE PRÉVENTIVE VISANT À VÉRIFIER LES CONDITIONS DE QUALITÉ DANS LA PRESTATION DES SERVICES MOBILES TERRESTRES À ADOPTER PAR LES ÉTATS MEMBRES DE L'OEA/CITEL
CCP.I/DEC. 223 (XXVI-15)	MÉCANISME DE COMMUNICATION AUX ÉTATS MEMBRES DE L'ÉVOLUTION DE LA CONNEXION À LA BASE DE DONNÉES DES ÉQUIPEMENTS DE LA GSMA VOLÉS
CCP.I/DEC. 224 (XXVI-15)	ENQUÊTE SUR L'ÉTAT DE L'APPLICATION DES NORMES LIÉES À L'INTERCONNEXION IP
CCP.I/DEC. 225 (XXVI-15)	PROJET DE RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL DES COMMUNICATIONS D'URGENCE DE LA COOPÉRATION SUR LES NORMES MONDIALES (CGC)
CCP.I/DEC. 226 (XXVI-15)	DIFFUSION DES RÉSULTATS DE L'ATELIER SUR LES COMMUNICATIONS D'URGENCE DEPUIS LA PRÉPARATION JUSQU'À CE QUE L'ACTION RÉGIONALE
CCP.I/DEC. 227 (XXVI-15)	DEMANDE AU BUREAU RÉGIONAL DE L'UIT CONCERNANT LES RÉSULTATS DES INITIATIVES DANS D'AUTRES RÉGIONS
CCP.I/DEC. 228 (XXVI-15)	INITIATIVE RÉGIONALE : CRÉATION DE CAPACITÉS
CCP.I/DEC. 229 (XXVI-15)	RAPPORT DE L'UIT SUR LE CADRE JURIDIQUE RÉGLEMENTAIRE ET LA RECHERCHE SUR LE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN AMÉRIQUE LATINE
CCP.I/DEC. 230 (XXVI-15)	RÈGLEMENTS LIÉS À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
CCP.I/DEC. 231 (XXVI-15)	ÉTAT ACTUEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR L'AGRICULTURE DE PRÉCISION

CCP.I/DEC. 232 (XXVI-15)	SITUATION ACTUELLE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LES COMMUNICATIONS DE MACHINE À MACHINE
CCP.I/DEC. 233 (XXVI-15)	CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE L'INGÉNIEUR MARIO PACHAJOA BURBANO, PREMIER SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CITEL
CCP.I/DEC. 234 (XXVII-15).	CLASSIFICATION DE FRAUDE ET PRATIQUES CONTRAIRES AUX NORMES DES TIC
CCP.I/DEC. 235 (XXVII-15).	QUESTIONNAIRE SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA TRANSITION DE IPV4 À IPV6
CCP.I/DEC. 236 (XXVII-15).	LIVRE BLANC : TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC POUR PROMOUVOIR LES PILIERS FONDAMENTAUX DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS : DÉMOCRATIE, DROITS DE L'HOMME, SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL
CCP.I/DEC. 237 (XXVII-15).	LOIS ET RÉGLEMENTS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
CCP.I/DEC. 238 (XXVII-15).	ÉTUDE « ÉLABORATION DE L'ANALYSE COMPARATIVE SUR LA PROCÉDURE À L'ATTENTION DES REVENDICATIONS DES USAGERS CONCERNANT LES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/DEC. 239 (XXVII)	MODIFICATIONS APPORTÉES AU DOSSIER TECHNIQUE « POLITIQUES POUR LA PROMOTION DU DÉPLOIEMENT ET DE LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/DEC. 240 (XXVII-15).	TEXTE DE BASE POUR RÉDIGER LE PROJET DE RECOMMANDATION UIT-T Q.FW_CCF « CADRE DE SOLUTION POUR COMBATTRE LES DISPOSITIFS TIC FALSIFIÉS »
CCP.I/DEC. 241 (XXVII-15).	ÉVALUATION RÉGIONALE : ACCESSIBILITÉ DES TIC
CCP.I/DEC. 242 (XXVII-15).	MODIFICATIONS APPORTÉES AU DOSSIER TECHNIQUE « HAUT DÉBIT POUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE RÔLE DES INFRASTRUCTURES DORSALES NATIONALES »
CCP.I/DEC. 243 (XXVII-15).	MANIFESTATION DE L'INTÉRÊT À ACCUEILLIR LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE (RPM-AMERICAS) À LA CONFÉRENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS 2017 (CMDT-17)

### **D.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.II)**

#### **RÉSOLUTIONS**

CCP.II/RES. 104 (XXV-15)	PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR LA CMR-2015
CCP.II/RES. 105 (XXVI-15)	PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR LES CONFÉRENCES MONDIALES SUR LES RADIOCOMMUNICATIONS
CCP.II/RES. 106 (XXVI-15)	CHOIX DES PORTE-PAROLLES DE LA CITEL, DE LEURS FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS AUX CONFÉRENCES MONDIALES DE RADIOCOMMUNICATIONS

CCP.II/RES. 107 (XXVI-15)	ATELIER SUR LA TRANSITION VERS LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE ET L'AVENIR DE LA RADIODIFFUSION
CCP.II/RES. 108 (XXVI-15)	PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR LA CMR-2015
CCP.II/RES. 109 (XXVI-15)	ATELIER CONJOINT UIT-CITEL « RÉSULTATS DE LA CMR-15 ET SES CONSÉQUENCES POUR LA RÉGION DES AMÉRIQUES »
CCP.II/RES. 110 (XXVI-15)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVIII RÉUNION DU CCP.II

## RECOMMANDATIONS

CCP.II/REC. 45 (XXV-15)	DISPOSITIONS POUR EMPÊCHER L'UTILISATION DE MATÉRIELS ILLÉGAUX RÉCEPTEURS DES SERVICES DE TÉLÉVISION SATELLITAIRE PAR ABONNEMENT
CCP.II/REC. 46 (XXV-15)	LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS D'UTILISATION DU SPECTRE DANS LES DOMAINES DE LA COORDINATION.
CCP.II/REC. 47 (XXV-15)	RECOMMANDATIONS TECHNIQUES POUR LA COMPATIBILITÉ DU SERVICE DE RADIODIFFUSION DE TÉLÉVISION TERRESTRE NUMÉRIQUE (TTD) UHF AU-DESSOUS DE 698 MHZ POUR LES SYSTÈMES DU SERVICE MOBILE TERRESTRE DANS LA BANDE DE 698 MHZ À 806 MHZ
CCP.II/REC. 48 (XXV-15)	REGISTRE DES STATIONS TERRESTRES DU SERVICE FIXE PAR SATELLITE

## DÉCISIONS

CCP.II/DEC. 173 (XXV-15)	DEMANDE D'INFORMATIONS SUR L'UTILISATION ACTUELLE ET PRÉVUE POUR LES BANDES DE 1 980-2 025 MHZ ET 2 160-2 200 MHZ PAR LES ADMINISTRATIONS DE L'OE/CITEL POUR LES SERVICES TERRESTRES ET SATELLITAIRES
CCP.II/DEC. 174 (XXV-15)	SESSION DE FORMATION ET DE DISCUSSION VIRTUELLE DE LA CITEL-UIT SUR LE LOGICIEL RJ81
CCP.II/DEC. 175 (XXV-15)	SESSION VIRTUELLE DE DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR IMT
CCP.II/DEC. 176 (XXV-15)	MÉTHODES DE TRAVAIL ÉLECTRONIQUES CMR-15
CCP.II/DEC. 177 (XXV-15)	SESSIONS VIRTUELLES DE DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION DE LA CMR-15
CCP.II/DEC. 178 (XXV-15)	MONTAGE DE DOCUMENTS POUR LA WRC-15
CCP.II/DEC. 179 (XXV-15)	CONTRIBUTIONS DE LA CITEL AU GROUPE INFORMEL SUR LA STRUCTURE DE LA CMR-15
CCP.II/DEC. 180 (XXVI-15)	ADOPTION DU PROJET D'AMENDEMENT À LA RECOMMANDATION UIT-R 1036-4 « PROVISIONS DE FRÉQUENCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE TERRESTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES INTERNATIONALES (IMT) DANS LES BANDES

IDENTIFIÉES POUR LES IMT DANS LE RÈGLEMENT DES  
RADIOCOMMUNICATIONS (RR) »

CCP.II/DEC. 181 (XXVI-15) INCORPORATION DE LA QUESTION D'ÉTUDIER LES  
BESOINS DE SPECTRE POUR L'APPLICATION DU SUIVI,  
CONTRÔLE ET PROTECTION DES INFRASTRUCTURES  
CRITIQUES UTILISÉS PAR LES SERVICES PUBLICS À  
L'ORDRE DU JOUR DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES  
SERVICES DE RADIO TERRESTRES FIXES ET MOBILES

CCP.II/DEC. 182 (XXVI-15) SESSION DE FORMATION DE LA CITEL-UIT ET DISCUSSION  
VIRTUELLE SUR LES NOTIFICATIONS ÉLECTRONIQUES À  
L'UIT